

Le Secrétariat à la jeunesse remercie
Myriam Lessard, 20 ans, et Hugo Desmarais, 24 ans,
pour leur dynamique figuration au visuel de couverture
de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Mot du premier ministre



La jeunesse québécoise, dans toute sa diversité et à travers tous ses idéaux, doit être au cœur de nos priorités. Nous avons chacun un rôle à jouer pour faire une place aux jeunes et pour nous assurer qu'ils puissent prendre notre relève avec confiance. Dans un contexte de crise économique mondiale, dans un contexte où le vieillissement de la population pose de grands défis quant

à la pérennité de nos institutions, de nos entreprises et de nos services publics, nous avons besoin plus que jamais de veiller ensemble à ce que chaque jeune développe son plein potentiel. Tous les jeunes du Québec doivent se préparer pour la reprise après la tempête, se préparer pour l'avenir.

C'est pour soutenir les jeunes dans leur épanouissement et dans la réalisation de leurs ambitions et de leurs rêves que la Stratégie d'action jeunesse a été pensée et mise en place. Le volet 2006-2009 a eu des effets positifs et concrets sur la vie des jeunes Québécois. Aujourd'hui, nous menons plus loin encore notre engagement. La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 va de l'avant en tenant compte des nouveaux besoins des jeunes.

Notre objectif, ***c'est d'enrichir le Québec de sa relève***. Et c'est notre devoir à tous d'y contribuer. La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 nous aidera à tracer la voie pour y arriver.

A handwritten signature in black ink, reading "Jean Charest". The signature is fluid and cursive.

Jean Charest

Mot de l'adjointe parlementaire

au premier ministre pour les dossiers jeunesse



L'avenir appartient à la jeunesse québécoise. C'est pourquoi nous vous présentons aujourd'hui la nouvelle Stratégie d'action jeunesse qui permettra à notre jeunesse de prendre la place qui lui revient et de relever les défis qui se présenteront au cours des prochaines années.

Afin que la société québécoise se taille une place de choix au sein du nouvel espace économique mondial, une attention particulière doit être apportée aux jeunes Québécois de tous les horizons. Les six défis ciblés par la Stratégie d'action jeunesse permettront d'y arriver. Des gestes concrets posés dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat, de la santé, des régions, de la diversité et de l'environnement auront des retombées positives dans toutes les régions du Québec.

La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 s'inscrit dans la continuité de la précédente. Les mesures qui ont fait leurs preuves et qui répondent toujours aux besoins des jeunes sont reconduites. Nous vous présentons également des mesures novatrices inspirées des rencontres de consultation tenues auprès des partenaires et des mémoires soumis et déposés auprès du Secrétariat à la jeunesse.

La Stratégie d'action jeunesse est une démonstration concrète de la priorité accordée à la réussite de tous les jeunes Québécois par le gouvernement du Québec. Elle est aussi un message d'espoir. Parce que demain leur appartient !

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, flowing 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.

Stéphanie Vallée

Table des matières

Introduction	4
Défi de l'éducation et de l'emploi – <i>Le passage à l'autonomie</i>	6
Défi de l'entrepreneuriat – <i>Développer un Québec entreprenant</i>	22
Défi de la santé – <i>Pour un mieux-être collectif</i>	36
Défi des régions – <i>Les jeunes au cœur du développement</i>	44
Défi de la diversité – <i>Pour une société inclusive</i>	54
Défi de l'environnement – <i>Une jeunesse engagée pour un Québec plus vert</i>	62
Suivi et évaluation de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014	66
Conclusion	67
Annexes	69
I. Actions gouvernementales complémentaires	70
II. Indicateurs de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014	72
Tableau synthèse	90

Introduction



Notre monde connaît actuellement une période de bouleversements. L'instabilité économique qui affecte même les plus grandes puissances mondiales démontre que rien n'est acquis et que nous devons continuer à nous réinventer et à actualiser nos façons de faire pour assurer notre prospérité.

À l'heure des nouvelles technologies, demeurer compétitifs et à la fine pointe exige de plus en plus d'efforts. Le monde s'ouvre à nous grâce au WEB, et la compétitivité des économies émergentes se renforce. Le Québec doit donc continuer à innover et à orienter sa nouvelle génération dans la voie de l'excellence pour conserver sa position enviable sur l'échiquier mondial. La contribution des jeunes sera particulièrement cruciale. Nous entrons dans une ère où la pyramide démographique s'inverse. Le Québec aura besoin de la participation de tous ses jeunes, de toutes origines et de toutes différences.

La jeunesse québécoise doit être prête à relever ces nouveaux défis. Le gouvernement du Québec a un rôle à jouer dans cette préparation afin que les jeunes prennent la place qui leur revient. C'est la mission qu'il s'est donnée en collaborant avec les groupes jeunes et les organismes œuvrant auprès d'eux. Par l'entremise de la Stratégie d'action jeunesse, nous voulons leur donner les outils nécessaires à leur épanouissement afin qu'ils puissent se développer au meilleur de leurs capacités.

La Stratégie d'action jeunesse se conjugue à l'ensemble de l'action gouvernementale destinée à assurer la croissance de la société québécoise. Témoignage de l'importance que le gouvernement lui accorde, le dossier jeunesse est coordonné au plus haut niveau gouvernemental, soit par le premier ministre.

La précédente Stratégie a permis de poser des gestes concrets qui ont eu un impact dans la vie quotidienne de milliers de jeunes. Les efforts déployés ont permis de réaliser l'ensemble des actions prévues. Ainsi, des jeunes sont retournés aux études, d'autres ont obtenu un emploi. Certains, dont le parcours a été semé d'embûches, ont retrouvé confiance en l'avenir. Plusieurs ont développé leurs qualités entrepreneuriales, tandis que d'autres ont pu réaliser leur rêve de démarrer leur propre entreprise. Plus de 300 emplois ont été créés directement pour mettre en œuvre la Stratégie d'action jeunesse dans toutes les régions du Québec. La plupart de ces emplois sont occupés par des jeunes. Chaque jour, ceux-ci mènent des actions sur le terrain pour contribuer à préparer la relève.

La Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 a aussi eu des retombées inattendues. Elle a en effet suscité l'intérêt d'autres provinces canadiennes et de délégations étrangères provenant d'Europe, d'Amérique du Sud et d'Afrique. Certaines envisagent même s'en inspirer pour leurs interventions en matière de jeunesse.

Pour l'élaboration de la Stratégie 2009-2014, nous avons l'avantage de bâtir sur des assises solides. Dans le but de parfaire le canevas de la Stratégie précédente, une consultation a été effectuée auprès des partenaires, des ministères et des organismes jeunesse. Plus d'une quarantaine de mémoires ont été déposés. Ces travaux et ces rencontres, en plus des idéaux et des besoins des jeunes, ont inspiré la nouvelle Stratégie. Celle-ci s'inscrit donc en continuité avec la précédente en proposant la poursuite ou une bonification de certaines actions. Afin de répondre à de nouveaux enjeux, d'autres interventions seront déployées. La majorité des actions proposées par la nouvelle Stratégie d'action jeunesse vise à offrir une intervention directe auprès des jeunes.

Le contexte socioéconomique et les conditions de vie des jeunes ont été pris en compte et des enjeux ont été identifiés : la persévérance scolaire, le passage à la vie active, le désir d'entreprendre, l'ouverture sur le monde, l'engagement citoyen, le développement régional, l'environnement et la santé. Ces enjeux constituent aussi le reflet des grandes préoccupations des jeunes, et nous les avons regroupés en six défis à relever :

- Le Défi de l'éducation et de l'emploi – *Le passage à l'autonomie*
- Le Défi de l'entrepreneuriat – *Développer un Québec entreprenant*
- Le Défi de la santé – *Pour un mieux-être collectif*
- Le Défi des régions – *Les jeunes au cœur du développement*
- Le Défi de la diversité – *Pour une société inclusive*
- Le Défi de l'environnement – *Une jeunesse engagée pour un Québec plus vert*

De plus, conformément aux aspirations de la jeunesse québécoise relativement à la préservation de nos ressources et de la qualité de notre milieu de vie, la nouvelle Stratégie d'action jeunesse a été élaborée avec une préoccupation pour le développement durable. Nous avons privilégié une approche transversale qui, au fil des mesures, tient compte des principes de la Loi sur le développement durable. Les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement y sont conciliées afin de proposer des actions durables et respectueuses de l'environnement.



Nous voulons que la Stratégie soit porteuse d'espoir et qu'elle permette aux jeunes de rêver.

Nous voulons qu'ils se dirigent vers un avenir prometteur et prospère.

Nous voulons que les barrières et les frontières entre leurs différences puissent être abolies.

Nous voulons qu'elle leur permette de définir leurs objectifs de vie qui les garderont motivés, centrés et orientés vers leur réussite.

Nous voulons faire de la place aux jeunes, une place de choix au sein de la société québécoise.

Nous voulons leur permettre de s'épanouir, de se réaliser pleinement, de s'ouvrir aux nouvelles réalités locales et internationales.

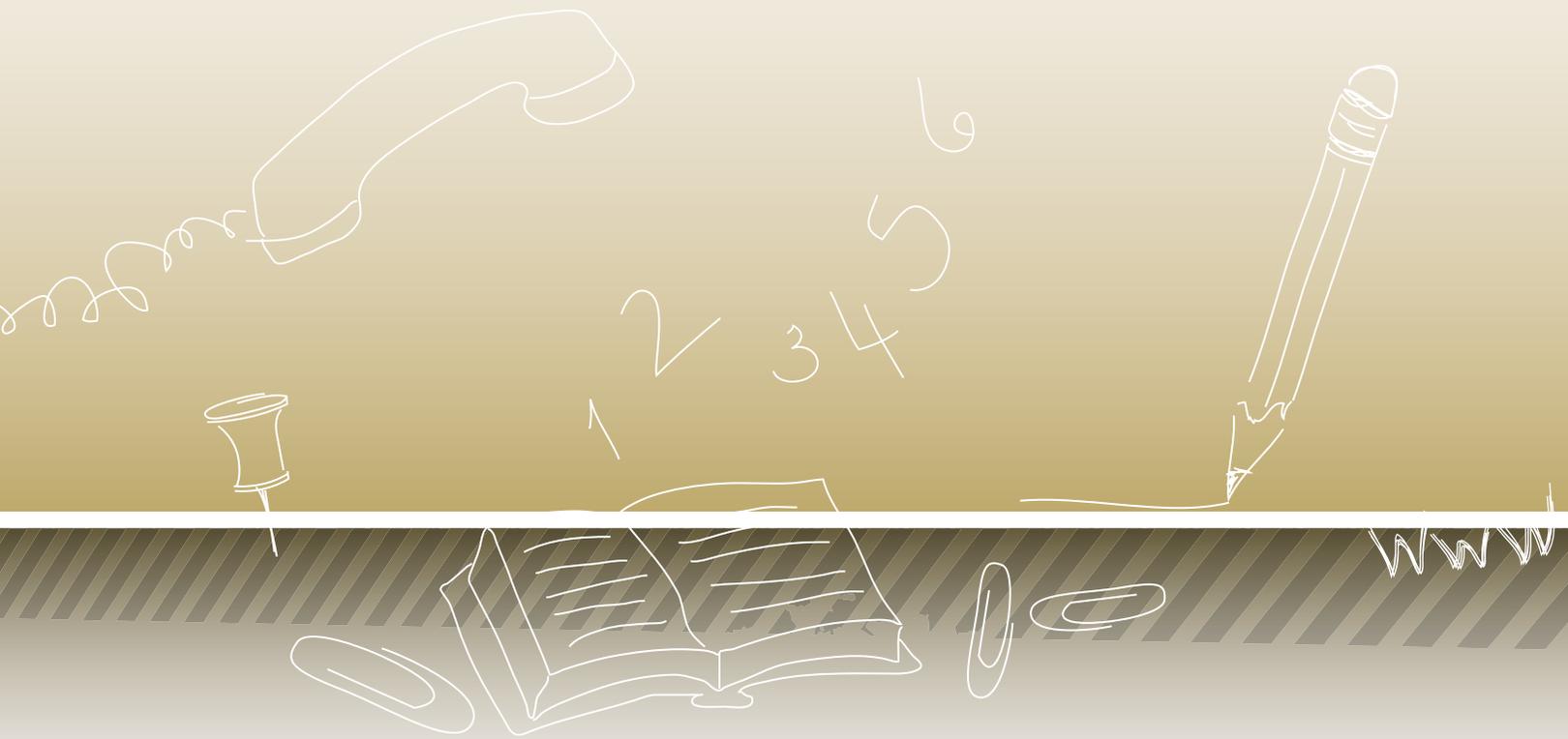
Nous avons une vision pour les jeunes du Québec et c'est une vision d'avenir.

Nous voulons un futur heureux pour eux.

Nous avons une vision pour notre société, et c'est une vision de croissance et de prospérité.

Pour cela, nous voulons enrichir le Québec de sa relève.

L'AVENIR M'APPARTIENT !



JE M'ÉPANOUIS !

Défi
de l'éducation et de
l'emploi

Le passage à l'autonomie

Défi de l'éducation et de l'emploi

Le passage à l'autonomie

L'éducation est source de liberté. La liberté de choisir et d'orienter son parcours de vie en fonction de ses rêves et de ses aspirations. Cependant, de l'école au marché du travail, tous les jeunes ne prennent pas le même chemin et ne partent pas du même point.

Le désir de réussir le passage à l'autonomie est commun à l'ensemble des jeunes Québécois. Chaque jeune doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté à sa réalité et orienté vers sa réussite tout au long de ce parcours.

La lutte contre le décrochage scolaire doit être une priorité au Québec. À l'heure de l'éclatement des frontières et d'une évolution technologique sans précédent, plus que jamais tout est possible pour la jeunesse. Malheureusement, plusieurs jeunes ne peuvent profiter pleinement de toutes ces possibilités qui leur sont offertes. Leur épanouissement et celui de notre société sont alors compromis. L'abandon scolaire a de lourdes conséquences sur le jeune, mais aussi sur la collectivité, d'où la nécessité de s'attaquer au problème de front.

Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village. Il est donc de notre responsabilité à tous d'accompagner nos enfants vers la réussite. À cet effet, l'engagement des parents demeure une variable essentielle. Il s'avère indispensable d'unir les efforts de l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux afin de mettre en place une stratégie de persévérance scolaire concertée et adaptée à chaque milieu de vie. La mobilisation des acteurs venant du milieu des affaires, de la santé, du milieu communautaire et de celui de l'éducation est une condition de réussite essentielle pour arriver à diminuer les facteurs à l'origine du décrochage scolaire.

Pour relever les défis du marché du travail de demain, il faudra miser sur l'apport de tous les jeunes. Dans un contexte démographique où bientôt les retraités seront surreprésentés par rapport à la relève, il faut s'assurer que celle-ci soit hautement qualifiée afin que le Québec conserve son niveau de vie. La compétitivité des nouvelles économies émergentes hausse aussi les exigences. Afin que notre savoir-faire continue de rayonner sur tous les continents, il importe de former une relève dynamique et compétente, capable de relever les défis du nouvel espace économique mondial.

Les choix stratégiques

Combattre le décrochage scolaire

Faciliter le choix de carrière

Favoriser le passage à la vie active et le maintien en emploi

Permettre la conciliation famille-travail-études

Préparer les jeunes au nouvel espace mondial

DÉFI DE L'ÉDUCATION
ET DE L'EMPLOI

CHOIX
STRATÉGIQUE

Combattre le décrochage scolaire

Le gouvernement entend intensifier la lutte contre le décrochage scolaire afin d'améliorer les chances de réussite des jeunes et, par le fait même, d'assurer l'essor du Québec. La lutte contre le décrochage scolaire dépasse les murs de l'école; elle est l'affaire non seulement des intervenants scolaires, mais également des jeunes, des parents, de la communauté dans son ensemble et du gouvernement.

Tous les enfants ne font pas leur entrée à l'école avec les mêmes chances de réussite. Le succès d'une démarche de soutien à la persévérance scolaire et à la réussite éducative exige un accompagnement des jeunes à risque tout au long de leur développement. Puisque les facteurs de risque surgissent très tôt, parfois même dès la petite enfance, les efforts déployés doivent l'être dans une perspective de développement global de l'enfant.

Même si plusieurs caractéristiques sont communes aux décrocheurs, il ne peut exister un seul modèle d'intervention puisque plusieurs variantes s'inscrivent dans les différentes particularités locales. La mobilisation des acteurs régionaux et nationaux permettra d'apporter des réponses en concordance avec les besoins identifiés, propres à chaque région. Les expériences fructueuses en matière de réussite éducative sont souvent le fait d'une mobilisation régionale impliquant des acteurs de divers secteurs. Ces expériences peuvent inspirer d'autres régions ou communautés. Le gouvernement entend soutenir chacune des régions afin qu'elles soient en mesure de trouver les solutions appropriées à leur réalité. Ainsi, la conjugaison des efforts de chacun contribuera à la réussite de tous les jeunes Québécois et Québécoises.

INVESTISSEMENT : 1 626 746 644 \$.

Quelques données

- Le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire était de 85,1 % en 2006-2007¹.
- Le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire chez les jeunes de moins de 20 ans était estimé en 2007 à 69 %. Il était de 63,5 % chez les garçons et de 74,7 % chez les filles².
- Le taux des sans diplôme au Québec, en 2006, s'élevait à 12 %³.
- 27 % des jeunes qui se sont inscrits en formation professionnelle avaient interrompu leurs études durant un ou deux ans⁴.

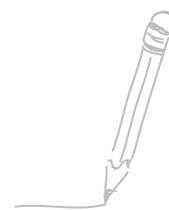
Les mesures

- Enrichir la préparation à l'entrée à l'école des moins de 5 ans
- Accompagner les jeunes pour augmenter leurs facteurs de réussite
- Soutenir les régions pour combattre le décrochage scolaire



Enrichir la préparation à l'entrée à l'école des moins de 5 ans				
MESURE	Certains enfants entrent à l'école mal préparés pour entreprendre leur scolarité. Des jeunes parents de moins de 20 ans ainsi que des familles vivant dans l'extrême pauvreté peuvent cumuler différents facteurs de risques compromettant le développement du plein potentiel de l'enfant. Plus l'intervention auprès de ces familles est précoce, plus les chances de favoriser la réussite de l'entrée à l'école et la poursuite des études sont importantes. La création du Fonds pour le développement des jeunes enfants et les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance favorisent la mise en place de conditions propices à la persévérance scolaire.			
	MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
		Créer le Fonds pour le développement des jeunes enfants permettant d'investir dans des projets destinés aux enfants et à leurs parents vivant en situation de pauvreté.	Ministère de la Famille et des Aînés.	Fondation Lucie-et-André-Chagnon, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
		Consolider les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance afin de favoriser le développement optimal des enfants de moins de 5 ans se trouvant dans une situation qui les rend vulnérables.	Ministère de la Santé et des Services sociaux.	Agences de la santé et des services sociaux, centres de services de santé et de services sociaux, organismes communautaires et centres jeunesse.





Accompagner les jeunes pour augmenter leurs facteurs de réussite

Proposer un soutien adapté à chaque jeune contribuera à offrir à tous les mêmes chances de réussite. Il importe de réduire les répercussions des inégalités sociales ou d'un handicap sur la réussite et sur la qualification des jeunes. De l'école primaire à l'université, la réussite ou l'échec scolaire est l'aboutissement d'une trajectoire. Les jeunes en difficulté doivent pouvoir évoluer dans un environnement propice au dépassement de soi et à la valorisation du savoir, et être accompagnés pour trouver des solutions à leurs problèmes.

Parce que favoriser l'implantation d'un climat sain et sécuritaire pour tous les élèves et les acteurs du milieu scolaire contribue à accompagner les jeunes vers la réussite éducative, le gouvernement poursuivra la mise en œuvre de son plan d'action *La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble*.

Pour donner suite à l'engagement du Pacte pour l'emploi, le gouvernement soutiendra des projets de conciliation travail-études (aménagement du temps de travail, accompagnement du jeune, congés en période d'examen, etc.). L'expérimentation de nouvelles pratiques permettra aux jeunes d'obtenir un premier diplôme professionnel ou technique, tout en subvenant à leurs besoins grâce à un emploi. Une intervention continue et diversifiée, tout au long du parcours scolaire et tenant compte des difficultés de chacun contribuera à augmenter les facteurs de réussite.

MESURE

MOYENS D'ACTION

Actions	Responsables ministériels	Partenaires
Poursuivre l'appui et le soutien des écoles accueillant des élèves des milieux les plus défavorisés.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Commissions scolaires.
Poursuivre Idéo 16-17 offrant un accompagnement personnalisé aux jeunes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs.	Secrétariat à la jeunesse.	Carrefours jeunesse-emploi, ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, Réseau des carrefours jeunesse-emploi, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et organismes communautaires.
Mettre en œuvre des projets de conciliation travail-études afin de permettre aux jeunes d'obtenir un premier diplôme.	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
Mettre en œuvre le Plan d'action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Commissions scolaires, Groupe de concertation en adaptation scolaire constitué entre autres des représentants des gestionnaires des commissions scolaires et des écoles, du personnel scolaire, des parents et de l'Office des personnes handicapées du Québec.
Poursuivre le soutien au projet Secondaire en spectacle, programme de développement culturel et artistique des jeunes axé sur l'expérimentation, l'apprentissage et la formation.	Secrétariat à la jeunesse.	Unités régionales de loisir et de sport, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, écoles secondaires et commissions scolaires.

Soutenir les régions pour combattre le décrochage scolaire

Dans sa volonté d'intensifier sa lutte contre le décrochage scolaire, le gouvernement concrétise une initiative conjointe avec la Fondation Lucie-et-André-Chagnon qui vise à soutenir des actions régionales en faveur de la persévérance et de la réussite éducative. Il n'existe pas de solution unique, chaque communauté possède sa propre solution. Le succès repose donc sur une approche adaptée aux besoins de chaque région par la mise à contribution de toute la collectivité. À cet égard, certaines expériences à l'échelle des écoles, des quartiers ou des communautés, par la mobilisation des forces vives du milieu, sont déjà parvenues à des résultats encourageants, et ce, pour une période aussi longue qu'une décennie. Le renforcement de cette concertation tant régionale que locale et sa mise en valeur à l'échelle du Québec feront en sorte que ces modèles de réussite qui inspirent d'autres communautés devraient se multiplier.

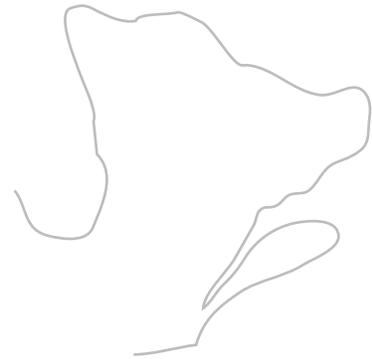
Cette collaboration constitue un des moyens permettant d'atteindre l'objectif d'accroître le taux de diplomation chez les moins de 20 ans. Le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie-et-André-Chagnon contribueront conjointement pour un montant de 50 M\$ étalé sur cinq ans.

Cette initiative conjointe permettra de :

- Soutenir la mobilisation des régions et des communautés afin de favoriser le développement d'actions innovantes et durables qui auront un effet significatif sur la persévérance scolaire et le taux de diplomation des jeunes;
- Soutenir des projets locaux innovants et complémentaires, bien ancrés dans les communautés défavorisées, en misant sur la mobilisation des acteurs clés qui accompagnent les jeunes dans le besoin;
- Sensibiliser les employeurs, les parents, les jeunes et l'ensemble de la population à l'importance de la persévérance scolaire comme condition à la participation active de chaque jeune à la société;
- Mettre l'accent, prioritairement dans les milieux défavorisés, sur la continuité et la cohérence des services offerts aux enfants de 0 à 17 ans, et plus particulièrement lors des étapes de transition permettant les passages des services de garde à l'école primaire et de celle-ci à l'école secondaire.

À titre d'exemples, quelques actions concrètes :

- Conciliation travail-études en partenariat avec le milieu des affaires
- Parrainage des jeunes à risque de décrochage
- Production de trousseaux ou de guides de soutien aux parents dans l'accompagnement de leurs enfants de 0 à 17 ans
- Services d'accompagnement lors d'une suspension par l'école
- Soutien accru aux parents dans l'accompagnement de leurs enfants
- Création d'activités propices à susciter le sentiment d'appartenance à l'école
- Proposition d'activités pour renforcer la relation parents-enseignants



CHOIX
STRATÉGIQUE

Faciliter le choix de carrière

Devant la multitude des possibilités qui s'offrent, les jeunes ont souvent de la difficulté à effectuer leur choix de carrière. Pour faciliter cette prise de décision, l'accessibilité et la disponibilité de l'exploration professionnelle doivent être améliorées.

La création d'activités de découverte pourra être une piste de solution, de même que la valorisation de la formation professionnelle, secteur ayant un haut taux d'employabilité. Pour effectuer des choix plus éclairés quant à leur avenir, les jeunes ont besoin d'être accompagnés dans la définition de leur projet de vie professionnelle. Une orientation adéquate peut éviter de nombreux écueils et participe, de fait, à la lutte contre le décrochage scolaire.

INVESTISSEMENT : 47 256 202 \$.

Quelques données

- Près de 6 emplois créés sur 10 appartiendront aux niveaux de compétence intermédiaire et technique, la majorité d'entre eux requérant minimalement une formation professionnelle au secondaire ou une formation technique à l'enseignement collégial⁵.
- Selon les prévisions d'Emploi-Québec, plus de 710 000 postes seront à pourvoir au Québec entre 2008 et 2012. Près du tiers de ces emplois disponibles exigeront une formation professionnelle au secondaire ou une formation technique à l'enseignement collégial⁶.

Les mesures

- Permettre la découverte des métiers et des professions
- Promouvoir la formation professionnelle



MESURE	Permettre la découverte des métiers et des professions		
	Accompagnement, découverte et promotion sont au cœur de cette action. Les différentes expériences menées en orientation professionnelle démontrent que la mise en contact avec la réalité du monde du travail facilite le choix de carrière et accroît la motivation. Certains secteurs d'activités comme les domaines scientifique et technique qui offrent des perspectives d'emplois intéressantes, méritent d'être mieux connus. Les activités favorisant la découverte et une meilleure connaissance de ces secteurs contribueront à augmenter l'intérêt des jeunes envers ceux-ci.		
	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Déployer le projet de cybermentorat pour mieux accompagner les jeunes dans leur choix de carrière et leur orientation professionnelle.	Secrétariat à la jeunesse.	Corporation Éducentre de Bois-de-Boulogne (Programme ACADEMOS), milieux scolaire et des affaires.
MOYENS D'ACTION	Poursuivre Jeunes explorateurs d'un jour, programme de découverte des services publics pour les jeunes des 4 ^e et 5 ^e secondaire et de l'enseignement collégial.	Secrétariat du Conseil du trésor et Secrétariat à la jeunesse.	Jeunes explorateurs d'un jour, École nationale d'administration publique et autres partenaires privés.
	Promouvoir la culture scientifique et la relève en science et technologie pour inciter les jeunes à s'orienter vers des carrières dans ces domaines d'activités.	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.	Organismes du domaine de la culture et de la relève scientifique.

MESURE	Promouvoir la formation professionnelle		
	Selon Emploi-Québec, 710 000 emplois seront à pourvoir entre 2008 et 2012. Des problèmes de rareté de main-d'œuvre se font sentir dans plusieurs secteurs économiques, pour plusieurs professions et dans certaines régions. Les actions proposées visent à promouvoir les métiers qui affichent les meilleurs résultats sur le plan de l'intégration en emploi. Il importe aussi de démystifier les conditions d'emploi liées à la formation professionnelle et technique auprès des intervenants scolaires et des parents, afin qu'ils prennent cette formation en considération et encouragent les jeunes à explorer cette voie.		
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Développer les activités de valorisation de la formation professionnelle permettant aux jeunes du secondaire de connaître les métiers de la formation professionnelle et technique et les perspectives d'emploi.	Secrétariat à la jeunesse.	Fédération des commissions scolaires, milieux scolaires et ministère de la Santé et des Services sociaux.
	Favoriser l'accès des jeunes de moins de 20 ans à la formation professionnelle.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Fédération des commissions scolaires du Québec et commissions scolaires.

CHOIX
STRATÉGIQUE

Favoriser le passage à la vie active et le maintien en emploi

La transition de l'école vers le marché du travail est une étape déterminante dans la vie des jeunes. Certains éprouvent davantage de difficultés à intégrer le marché du travail : les jeunes décrocheurs, les jeunes immigrants, les jeunes des communautés culturelles et les jeunes handicapés. L'obtention d'un premier emploi constitue souvent pour ces jeunes un défi à relever. Demeurer en emploi n'est parfois pas plus facile. La société québécoise doit aider ces jeunes à se tailler une place sur le marché du travail.

Afin de favoriser une meilleure adéquation entre les bassins de main-d'œuvre disponible et les besoins des entreprises, le gouvernement a dévoilé en 2008 le Pacte pour l'emploi. Il propose, entre autres, des mesures permettant la reconnaissance des compétences acquises par l'expérience ou par l'apprentissage en milieu de travail.

INVESTISSEMENT : 176 080 000 \$.

Les mesures

- Accompagner les jeunes dans leur intégration au marché du travail et leur maintien en emploi
- Permettre aux jeunes ayant un handicap ou des troubles mentaux graves d'obtenir un emploi

Accompagner les jeunes dans leur intégration au marché du travail et leur maintien en emploi			
MESURE	<p>Trouver un premier emploi et faire de cette première expérience un succès demeure un enjeu pour plusieurs jeunes Québécois. Grâce aux stages, les entreprises découvrent des jeunes talentueux qui, pour leur part, acquièrent de l'expérience professionnelle. Cette action vise à faciliter l'intégration des jeunes au marché du travail et à développer leur autonomie sur les plans personnel, social et professionnel.</p> <p>Les divers types d'emplois ont connu d'importantes mutations pour répondre aux nouveaux besoins économiques. Les conditions de travail sont une préoccupation constante pour les jeunes en recherche d'emploi et pour ceux déjà sur le marché du travail. Les horaires atypiques, le cumul d'emplois ou encore le travail autonome sont des réalités pour plusieurs jeunes. Il importe donc pour le gouvernement de se préoccuper de cette situation de même que de celle de leur santé et de leur sécurité au travail.</p>		
	MOYENS D'ACTION	<p>Actions</p> <p>Poursuivre Jeunes en action qui permet aux 18 à 24 ans de développer leur autonomie et d'être accompagnés en ce qui concerne leur intégration et leur maintien dans un premier emploi, leur retour aux études ou quant à la réalisation d'un projet professionnel.</p>	<p>Responsables ministériels</p> <p>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.</p>

MOYENS D'ACTION	Poursuivre le programme Alternative jeunesse qui, par le versement d'une aide financière, encourage les jeunes à s'engager dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle.	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.	Emploi-Québec.
	Poursuivre l'attribution d'un crédit d'impôt aux entreprises qui forment un apprenti dans le cadre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail.	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.	Commission des partenaires du marché du travail, ministère des Finances, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et réseaux scolaires.
	Accroître le nombre de jeunes des centres jeunesse bénéficiant du programme Qualification des jeunes afin qu'ils réussissent leur insertion en emploi ou dans un parcours de formation qualifiante.	Ministère de la Santé et des Services sociaux.	Les centres jeunesse du Québec.
	Offrir une formule intensive du programme Qualification des jeunes, notamment aux jeunes contrevenants.	Ministère de la Santé et des Services sociaux.	Les centres jeunesse du Québec.
	Poursuivre le Programme de bourses pour les jeunes artistes et écrivains de la relève professionnelle.	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.	Conseil des arts et des lettres du Québec.
	Mieux former les jeunes en matière de santé et de sécurité du travail.	Secrétariat à la jeunesse.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Commission de la santé et de la sécurité du travail.
	Établir une collaboration entre le Secrétariat à la jeunesse et le ministère du Travail afin de documenter la situation du travail atypique chez les jeunes et d'explorer des avenues de solution aux problématiques identifiées.	Ministère du Travail.	Secrétariat à la jeunesse et organismes jeunesse.



MESURE	<p>Permettre aux jeunes ayant un handicap ou des troubles mentaux graves d'obtenir un emploi</p> <p>L'absence de diplôme n'est pas le seul obstacle pour accéder à un emploi. Un handicap ou des troubles mentaux graves peuvent venir compromettre sérieusement le devenir professionnel. Les besoins sont grands et l'accessibilité aux services de soutien se révèle difficile.</p> <p>La présente action consiste à mettre sur pied et à bonifier l'accompagnement individualisé offert aux jeunes afin qu'ils réussissent à intégrer le marché du travail et qu'ils s'y maintiennent.</p>		
	MOYENS D'ACTION	<p>Actions</p> <p>Soutenir la planification de la transition de l'école vers la vie active des élèves handicapés.</p> <p>Offrir aux employeurs qui engagent des personnes handicapées un crédit d'impôt remboursable pour stage en milieu de travail, bonifié dans le cadre du Pacte pour l'emploi et de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.</p>	<p>Responsables ministériels</p> <p>Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.</p> <p>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.</p>



LE PROJET IDÉO, EST UN BEAU PROJET DANS LEQUEL ON NOUS VALORISE ET ON APPREND PLUSIEURS CHOSES. MALGRÉ LES DIFFICULTÉS, J'AI ATTEINT MON OBJECTIF : TERMINER MON SECONDAIRE ET COMMENCER MON DEP EN MÉCANIQUE INDUSTRIELLE.

MATHIEU, PARTICIPANT AU PROGRAMME IDÉO 16-17 AU CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE RICHMOND



CHOIX
STRATÉGIQUE

Permettre la conciliation famille-travail-études

La conciliation famille-travail-études préoccupe les jeunes et les intervenants des organisations jeunesse. Le retour aux études, l'accès aux milieux de garde, la présence d'un enfant présentant un handicap et l'émergence du travail atypique sont des éléments à considérer dans l'épanouissement des jeunes familles québécoises. Tous les milieux sont mis à contribution pour permettre à chacune de trouver son équilibre là où elle a choisi de vivre. Le gouvernement poursuivra ses efforts afin d'augmenter l'accès aux services de garde en milieu d'études pour les parents étudiants. D'ici 2010, 744 places à contribution réduite parmi les 18 000 nouvelles annoncées à l'été 2008 seront créées dans une vingtaine de milieux d'études.

Les mesures

- Améliorer les services offerts aux jeunes familles
- Soutenir les familles dont les enfants ont des besoins particuliers

INVESTISSEMENT : 16 050 000 \$.



Améliorer les services offerts aux jeunes familles			
MESURE	<p>Conjuguer la vie professionnelle et la vie familiale comporte de nombreuses exigences parfois difficilement conciliables. Soucieux de cette question, le gouvernement désire investir dans l'amélioration des conditions de vie des familles. Le soutien financier accordé aux municipalités et aux milieux de travail concrétise une volonté d'innover en matière de conciliation famille-travail. S'inscrivant dans le prolongement de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, intitulée <i>Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait</i>, cette action contribuera à créer un sentiment d'appartenance au milieu ainsi qu'à améliorer l'équilibre de vie des familles.</p>		
	MOYENS D'ACTION	Responsables ministériels	Partenaires
	Déployer le Programme de soutien aux politiques familiales municipales.	Ministère de la Famille et des Aînés.	Carrefour action municipale et famille.
	Rendre disponible le Programme de soutien aux projets issus de la communauté.	Ministère de la Famille et des Aînés.	-
Mettre en œuvre un programme de soutien financier aux milieux de travail.	Ministère de la Famille et des Aînés.	Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.	

MESURE	Soutenir les familles dont les enfants ont des besoins particuliers		
	Pour les familles dont un enfant présente des besoins particuliers, il est difficile de concilier obligations familiales et professionnelles, spécialement lorsque leur enfant fréquente l'école secondaire. Certains jeunes handicapés n'ont pas un degré d'autonomie fonctionnelle suffisant pour pouvoir rester seuls à la maison au-delà des heures de classe. Cette mesure vise à poursuivre le soutien apporté aux services de surveillance avant et après l'école afin de permettre la conciliation famille-travail des familles concernées par cette question.		
MOYEN D'ACTION	Action	Responsables ministériels	Partenaires
	Poursuivre le soutien apporté aux services de surveillance des élèves handicapés de 12 à 21 ans.	Ministère de la Famille et des Aînés, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministère de la Santé et des Services sociaux.	Office des personnes handicapées, commissions scolaires, établissements scolaires, agences de la santé et des services sociaux, centres de santé et de services sociaux et organismes communautaires.

CHOIX
STRATÉGIQUE

Préparer les jeunes au nouvel espace mondial

Citoyens du monde, les jeunes aspirent à découvrir les quatre coins de la planète. Que ce soit pour étudier, pour travailler ou pour réaliser un projet communautaire, les raisons et les motivations sont multiples. Celles et ceux qui s'ouvrent sur le monde élargissent leur horizon professionnel et personnel. De tous les citoyens, les jeunes sont et seront les plus affectés par les nouvelles réalités qui découlent du nouvel espace économique mondial. Les nouveaux moyens de communication et les évolutions technologiques ont modifié notre façon d'être, de voir le monde et d'y contribuer. L'acquisition de compétences internationales est un atout pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail. Cette possibilité doit être accessible aux jeunes de toutes les

régions du Québec afin qu'ils se préparent adéquatement à relever les défis du nouvel espace mondial dans lequel ils seront appelés à évoluer. Ce dynamisme et cette mobilité de la jeunesse font rayonner le Québec dans le monde entier.

INVESTISSEMENT : 116 335 000 \$.

La mesure

→ Développer les compétences des jeunes à l'international



MESURE
Développer les compétences des jeunes à l'international

Enrichir sa formation par la découverte de méthodes de travail différentes, favoriser l'établissement d'un réseau de contacts et apprendre une nouvelle langue sont des atouts pour l'entrée sur le marché du travail. Au regard de cet enjeu, il s'avère nécessaire de multiplier les offres d'échanges et d'en faciliter l'accès au plus grand nombre. Se concrétisera donc la création de nouveaux réseaux d'échanges avec des pays identifiés comme porteurs de coopération et qui ne sont pas déjà couverts par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWB.J) ou l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ). Ainsi chaque expérience internationale vécue par les jeunes Québécoises et Québécois apportera une valeur ajoutée à leur parcours de vie et enrichira la nation tout entière.

MOYENS D'ACTION

Actions	Responsables ministériels	Partenaires
Accroître l'offre de stages professionnels à l'étranger aux jeunes des milieux collégial et universitaire.	Secrétariat à la jeunesse.	Les Offices jeunesse internationaux du Québec.
Faciliter l'accessibilité des stages à l'étranger aux jeunes vivant dans des régions éloignées.	Secrétariat à la jeunesse.	Les Offices jeunesse internationaux du Québec.
Offrir des stages à l'étranger aux jeunes éloignés du marché du travail.	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.	Les Offices jeunesse internationaux du Québec, carrefours jeunesse-emploi et organismes communautaires.
Soutenir la poursuite d'études collégiales et universitaires à l'étranger (programmes PECU).	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Les Offices jeunesse internationaux du Québec.
Mettre en œuvre un programme d'échange de stagiaires en formation technique avec le Mexique.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Cégep international.
Poursuivre le Programme de mobilité internationale des étudiants universitaires.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Universités québécoises.
Poursuivre et bonifier les programmes de bourses pour de courts séjours d'études à l'extérieur du Québec.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Établissements d'enseignement universitaires et cégep international, programme d'éducation internationale au secondaire.
Soutenir les échanges internationaux en formation artistique et culturelle à l'enseignement collégial.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Cégep internationaux.
Poursuivre les programmes Odyssée et Accent qui encouragent l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, en situation de travail, dans des établissements scolaires.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Ministère du Patrimoine canadien, provinces et territoires, de concert avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada.
Encourager l'apprentissage des langues modernes.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Établissements d'enseignement et programme d'éducation internationale.

Créer l'Office Québec-Monde pour la jeunesse afin d'établir de nouveaux réseaux d'échanges favorisant l'acquisition de connaissances, ainsi que des formations professionnelles à l'occasion d'une expérience internationale.	Ministère des Relations internationales.	Les Offices jeunesse internationaux du Québec.
Soutenir l'implantation de la Fondation des offices jeunesse internationaux du Québec (Fondation LOJIQ), dont la mission est d'accroître l'offre de stages à l'étranger aux jeunes Québécois, en faisant appel à la générosité des secteurs privé et institutionnel.	Ministère des Relations internationales.	-



Notes

1 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2008.

2 *Ibid.*

3 Statistique Canada (EPA 2006).

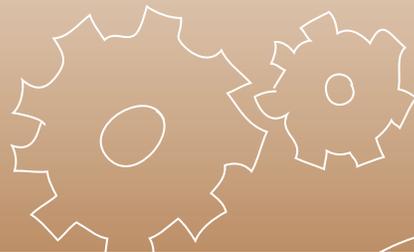
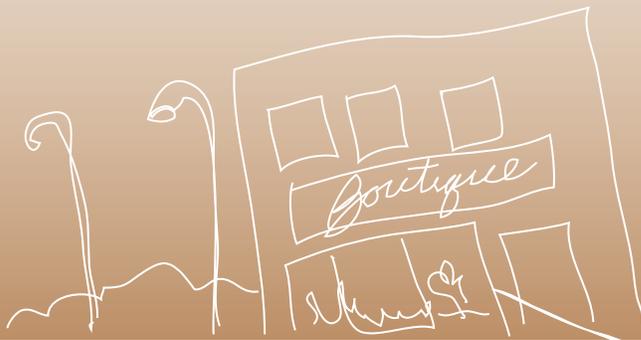
4 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, étude *Des jeunes en chemin vers la formation professionnelle : parcours et motivations*, 2007.

5 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *La formation professionnelle et technique au Québec*, version 2008.

6 Site internet www.toutpourreussir.com, Les perspectives professionnelles 2008-2012 d'Emploi-Québec.

$$\begin{array}{r} 18 + 4 \\ \hline 22 \end{array}$$

\$\$\$



Défi de l'entrepreneuriat

JE CONQUIERS !



Développer un Québec entreprenant

Défi de l'entrepreneuriat

Développer un Québec entreprenant

Le développement de l'entrepreneuriat individuel et collectif revêt une importance capitale pour l'avenir du Québec afin d'assurer l'épanouissement personnel de chacun, la création de nouveaux emplois et la vitalité économique de notre société. Le Québec doit s'engager avec ardeur et conviction dans le développement de l'entrepreneuriat pour s'assurer d'une place enviable dans le nouvel espace économique mondial. Une intervention auprès des jeunes est nécessaire afin de favoriser le développement de la culture entrepreneuriale et ainsi d'assurer une relève dynamique et performante pour l'avenir du Québec.

En lançant le *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* en 2004, le gouvernement du Québec s'est doté d'une vision d'avenir : une stratégie entièrement consacrée au développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes. En faisant la promotion des valeurs telles que la créativité, la responsabilité, la solidarité, la persévérance, la confiance en soi et l'initiative, nous contribuons incontestablement à l'enrichissement de l'individu et de la collectivité.

Le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse propose la mise en place d'activités pédagogiques à caractère entrepreneurial pour le développement de ces valeurs. Ces activités ont déjà permis à des centaines de milliers de jeunes venant de toutes les régions du Québec de s'investir dans des projets structurants touchant des domaines variés dont le développement durable, la santé, la culture, les métiers et l'ouverture sur le monde. Par leurs réalisations, ils ont acquis des qualités qui leur serviront tout au long de leur vie. Cette expé-

rience enrichissante, en plus de stimuler leur motivation et leur fierté, contribue à les préparer adéquatement au futur marché de l'emploi, modelé par le nouvel espace économique mondial.

Fort des réalisations des cinq dernières années, le gouvernement désire poursuivre et intensifier ses efforts, en association avec ses partenaires, afin de consolider et d'étendre le développement de la culture entrepreneuriale au Québec. Il veut aussi cultiver le goût de conquérir et d'innover de nos jeunes entrepreneurs en leur offrant un soutien accru.

Quelques données

- Les Québécois ont manifesté l'intention de créer une entreprise selon un taux qui est passé de 7,6 % en 2002 à 13,1 % en 2006⁷.
- La moitié des gens qui ont l'intention d'entreprendre (51,7 %) sont natifs de la région où ils souhaitent créer une entreprise⁸.

Les choix stratégiques

- Intensifier le développement de la culture entrepreneuriale
- Favoriser la réussite des jeunes entrepreneurs
- Initier aux réalités mondiales de l'entrepreneuriat

DÉFI DE L'ENTREPRENEURIAT

Intensifier le développement de la culture entrepreneuriale

CHOIX

STRATÉGIQUE

L'émergence d'une véritable culture entrepreneuriale au Québec est conditionnelle à la mobilisation de tous les acteurs de la communauté dans laquelle évoluent les jeunes.

Parce ce que l'école, du primaire à l'université, constitue un milieu privilégié pour amener les jeunes à acquérir des qualités entrepreneuriales, les objectifs du Défi de l'entrepreneuriat doivent s'inscrire dans le projet éducatif du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les programmes et outils pédagogiques liés à l'entrepreneuriat contribuent à créer un climat d'apprentissage stimulant et à permettre aux jeunes de découvrir leur potentiel et leurs talents. Dans une perspective beaucoup plus large, ils contribuent à aviver leur désir de réussir, favorisant ainsi la poursuite des études et le développement de l'engagement citoyen.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Secrétariat à la jeunesse mèneront également des travaux conjoints pour arrimer et renforcer les liens entre le Programme de formation de l'école québécoise, le Défi de l'entrepreneuriat et les programmes de services éducatifs complémentaires.

Le gouvernement désire aussi rallier à la cause toutes les figures d'influence qui peuvent contribuer à l'acquisition des valeurs entrepreneuriales chez nos jeunes.

INVESTISSEMENT : 42 856 038 \$.

Quelques données

- 35,2 % des parents souhaiteraient que leurs enfants fondent leur entreprise⁹.
- 7,3 % de la population d'entrepreneurs a l'intention d'évoluer dans un organisme sans but lucratif, une coopérative, un organisme caritatif ou communautaire¹⁰.

- 45,8 % des entrepreneurs âgés de 18 à 34 ans identifient l'école comme le lieu où ils ont développé leurs capacités et leurs compétences entrepreneuriales¹¹.
- En 2008, 18 agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse intervenaient sur l'ensemble du territoire du Québec¹².
- En 2008, on trouvait 92 agents voués à la sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse¹³.
- En 2007-2008, 103 469 participants ont soumis un total de 4 845 projets à la 10^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat¹⁴.

Les mesures

- Soutenir les jeunes dans la réalisation d'initiatives entrepreneuriales
- Mobiliser les intervenants en éducation
- Renforcer la cohérence et l'arrimage des interventions auprès du monde de l'éducation
- Établir des ponts entre l'école et le milieu des affaires
- Favoriser l'engagement des élus municipaux
- Promouvoir l'économie sociale dans les régions

Soutenir les jeunes dans la réalisation d'initiatives entrepreneuriales

Dans leur milieu scolaire, les jeunes vivront des expériences entrepreneuriales qui leur permettront d'acquérir des connaissances et des habiletés préparatoires à leur entrée sur le marché du travail et essentielles à la réalisation de leur plein potentiel.

Considérant les nombreux effets positifs observés dans les écoles où la pédagogie entrepreneuriale a été déployée, le gouvernement entend poursuivre le financement d'actions à caractère entrepreneurial qui favorisent la motivation et la réussite scolaire, ce qui, par le fait même, s'avère un moyen pour contrer le décrochage.

Au cours des prochaines années, le gouvernement bonifiera son action en investissant dans des activités en milieu universitaire. Celles-ci initieront les étudiants au démarrage et à la création d'entreprises ainsi qu'au développement de leurs habiletés de gestion.

MESURE

MOYENS D'ACTION

Actions	Responsables ministériels	Partenaires
Soutenir et accompagner des écoles primaires dans le développement des valeurs entrepreneuriales et environnementales.	Secrétariat à la jeunesse.	Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales, et écoles primaires.
Soutenir la mise en œuvre de projets entrepreneuriaux dans des écoles primaires et secondaires en milieu défavorisé.	Secrétariat à la jeunesse.	Concours québécois en entrepreneuriat, Club des petits déjeuners du Québec, et écoles primaires et secondaires.
Poursuivre l'implantation du programme <i>Sensibilisation à l'entrepreneuriat</i> auprès des jeunes du secondaire.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Commissions scolaires et établissements d'enseignement privé.
Soutenir, au secondaire, la possibilité d'expérimenter tous les cycles de vie d'une entreprise.	Secrétariat à la jeunesse.	Les Jeunes Entreprises du Québec inc., ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, des partenaires de l'entrepreneuriat jeunesse ainsi que de grandes entreprises du Québec.
Soutenir les clubs entrepreneuriaux étudiants en formation professionnelle, collégiale et universitaire.	Secrétariat à la jeunesse.	Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec, centres de formation professionnelle, cégeps et universités.
Soutenir le Concours québécois en entrepreneuriat afin d'encourager la participation des établissements scolaires et des nouveaux entrepreneurs.	Secrétariat à la jeunesse, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.	Concours québécois en entrepreneuriat et d'autres ministères du gouvernement du Québec.



MESURE	Mobiliser les intervenants en éducation		
	<p>Pour faire éclore la culture entrepreneuriale en milieu scolaire, la participation active et l'engagement des intervenants de tous les ordres d'enseignement est essentielle. Les enseignants, les conseillers d'orientation ainsi que les gestionnaires sont des alliés privilégiés pour la transmission des valeurs entrepreneuriales. Il est important de les sensibiliser, dans le cadre de leur formation, à la valeur éducative de l'entrepreneuriat. Ces intervenants pourront alors mettre en place des situations d'apprentissage visant la réussite personnelle et éducative des jeunes dans une perspective entrepreneuriale.</p> <p>Puisqu'ils sont source d'influence de premier plan dans le cheminement scolaire de leur enfant, il importe de sensibiliser les parents aux bénéfices et à l'importance du développement des valeurs entrepreneuriales chez les jeunes. En démystifiant l'entrepreneuriat et en faisant valoir ses mérites pour le développement et l'épanouissement personnel des jeunes et celui de notre société, le gouvernement souhaite rallier les parents à cette cause et en faire des ambassadeurs.</p>		
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	<p>Intégrer à la formation pratique de futurs enseignants des stratégies d'intervention pédagogiques à valeur entrepreneuriale.</p> <p>Sensibiliser les parents et accompagner le personnel enseignant et les directions d'école en ce qui concerne le développement de la culture entrepreneuriale.</p>	<p>Secrétariat à la jeunesse.</p> <p>Secrétariat à la jeunesse.</p>	<p>Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, universités du Québec et partenaires de l'entrepreneuriat jeunesse.</p> <p>Commissions scolaires et établissements d'enseignement.</p>

« L'ENTREPRENEURIAT, C'EST LE CŒUR DE L'ÉCOLE. C'EST CE POURQUOI LES ÉLÈVES AIMENT Y VENIR CHAQUE MATIN. ILS Y DÉVELOPPENT DES COMPÉTENCES ET DES VALEURS JUSQU'ICI INSOUÇONNÉES, GRÂCE À DIFFÉRENTS PROJETS. CROYEZ-MOI, LORSQU'ON GÔUTE À L'ENTREPRENEURIAT, ON NE PEUT PLUS S'EN PASSER ! »

DENISE ARSENAULT,
ENSEIGNANTE 6^E ANNÉE
ÉCOLE PARC-ORLÉANS DE QUÉBEC



MESURE	Renforcer la cohérence et l'arrimage des interventions auprès du monde de l'éducation		
		La mise sur pied d'un mécanisme de concertation des leaders de l'éducation favorisera l'engagement du monde de l'éducation. De plus, maintenir un réseau régional de personnes-ressources s'avère essentiel au soutien et à la mise en œuvre des activités de promotion de la culture entrepreneuriale. Le réseau d'agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse et celui des agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse soutiendront, à cet effet, les intervenants des milieux scolaire et communautaire.	
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Mettre sur pied un mécanisme de concertation permettant de mobiliser les leaders de l'éducation dans le développement de la culture entrepreneuriale.	Secrétariat à la jeunesse.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, partenaires et leaders du milieu de l'éducation.
	Soutenir les initiatives entrepreneuriales des communautés grâce au réseau des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse.	Secrétariat à la jeunesse.	Carrefours jeunesse-emploi et Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec.
	Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale grâce au réseau des agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse.	Secrétariat à la jeunesse.	Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Fédération des coopératives de développement régional, coopératives de développement régional, Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire et Regroupement québécois pour la coopération du travail.

MESURE	Établir des ponts entre l'école et le milieu des affaires		
		La prospérité du Québec et des Québécois passe par un accroissement de leur capacité et de leur habileté à entreprendre. Nous avons au Québec plusieurs histoires de réussite qui pourraient être inspirantes pour la relève. Présenter ces modèles d'entreprises et d'entrepreneurs pourrait être une formule gagnante pour allumer la première étincelle de la fibre entrepreneuriale des jeunes. Le gouvernement entend donc soutenir des activités de sensibilisation mettant à contribution le milieu des affaires.	
MOYEN D'ACTION	Action	Responsable ministériel	Partenaires
	Réaliser des activités de sensibilisation, notamment par des témoignages d'entrepreneurs dans les écoles.	Secrétariat à la jeunesse.	Fédération des chambres de commerce du Québec, chambres de commerces membres de la Fédération et carrefours jeunesse-emploi.

MESURE	Favoriser l'engagement des élus municipaux		
	<p>En matière de développement socioéconomique régional, l'entrepreneuriat constitue une variable incontournable. L'expérimentation de communautés entrepreneuriales favorisera la synergie et la mobilisation des acteurs du milieu. En visant particulièrement des municipalités dévitalisées, le gouvernement souhaite créer un mouvement de prise en charge de l'entrepreneuriat au sein duquel les élus municipaux agiront en tant que mobilisateurs de la démarche.</p>		
MOYEN D'ACTION	Action	Responsable ministériel	Partenaires
	Sensibiliser les élus municipaux à l'importance de l'entrepreneuriat jeunesse comme outil de développement par l'expérimentation de communautés entrepreneuriales.	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.	Fondation de l'entrepreneurship, Secrétariat à la jeunesse et associations municipales.

MESURE	Promouvoir l'économie sociale dans les régions		
	<p>Dans la foulée du Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif, rendu public le 2 novembre 2008, le gouvernement entend sensibiliser et former les jeunes à l'économie sociale en présentant et en expliquant les diverses possibilités offertes par ce type d'entrepreneuriat pouvant répondre aux aspirations de plusieurs jeunes Québécois. Pour ce faire, le gouvernement outillera les réseaux jeunesse afin qu'ils participent à cette mission de sensibilisation.</p>		
MOYEN D'ACTION	Action	Responsable ministériel	Partenaires
	Créer et diffuser un outil de sensibilisation à l'économie sociale auprès des trois types d'agents concernés (agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et agents de participation citoyenne) ainsi qu'auprès de clientèles cibles, notamment les communautés autochtones et les personnes issues de l'immigration.	Secrétariat à la jeunesse.	Réseau des carrefours jeunesse-emploi, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, les 21 forums jeunesse, Chantier de l'économie sociale et ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.



Favoriser la réussite des jeunes entrepreneurs

CHOIX
STRATÉGIQUE

Lorsqu'un jeune souhaite réaliser son rêve de devenir entrepreneur, l'obtention de conseils et l'accès à des formations adéquates sont indispensables pour appuyer la concrétisation de son projet. Ce soutien l'aidera à orienter efficacement ses décisions pour démarrer et développer son entreprise, particulièrement pendant la phase cruciale des premières années d'existence.

Les mesures

- Améliorer les habiletés de gestion
- Intensifier l'accompagnement
- Promouvoir la relève pour les secteurs agricole et bioalimentaire

INVESTISSEMENT : 20 240 000 \$.

Quelques données

- La proportion de jeunes à la tête d'une entreprise établie passe de 1,6 % à 3,1 %, de 2004 à 2007, une progression de près de 50 %¹⁵.
- Le Réseau québécois du crédit communautaire a soutenu 401 jeunes dans 353 projets en 2007-2008. Les prêts ont été remboursés à 92 % dans le cadre de ce programme. De plus, le taux de survie des entreprises financées par l'intermédiaire du Réseau après cinq ans d'existence est de 69 % comparativement à 33,7 % pour l'ensemble des micro-entreprises au Québec¹⁶.
- En 2008, on trouvait 1034 mentors répartis à travers le Québec¹⁷.
- Depuis 2004, le Mouvement québécois de la qualité a organisé 204 activités de formation portant sur des outils de gestion et joint plus de 2 850 jeunes entrepreneurs¹⁸.

MESURE	<p>Améliorer les habiletés de gestion</p> <p>Le démarrage d'une entreprise requiert une bonne dose de confiance en soi et de détermination, mais aussi d'excellentes habiletés de gestion.</p> <p>Ainsi, pour favoriser la réussite de leur projet, les jeunes entrepreneurs doivent avoir accès à des outils reconnus qui leur permettront de poser des diagnostics efficaces quant à leurs habiletés de gestion. À cet effet, les activités de formation proposées favorisent l'acquisition de compétences de gestion ainsi que de compétences en matière de réseautage d'entreprises.</p> <p>En développant leurs connaissances quant à de meilleures pratiques d'affaires, les jeunes entrepreneurs auront de plus grandes chances de succès.</p>		
	MOYENS D'ACTION	<p>Actions</p> <p>Offrir partout au Québec la formation Gérer efficacement ma nouvelle entreprise.</p>	<p>Responsables ministériels</p> <p>Secrétariat à la jeunesse.</p>
<p>Proposer des séances de sensibilisation au réseautage d'entreprises.</p>		<p>Secrétariat à la jeunesse.</p>	<p>Fondation de l'entrepreneurship, centres locaux de développement, sociétés d'aide au développement des collectivités, chambres de commerce et carrefours jeunesse-emploi.</p>
<p>Organiser des sessions de formation au qualimètre et aux outils de la qualité pour les jeunes entrepreneurs.</p>		<p>Secrétariat à la jeunesse.</p>	<p>Mouvement québécois de la qualité, Association des centres locaux de développement du Québec et ses membres.</p>

MESURE	Intensifier l'accompagnement Que ce soit au démarrage ou en relève d'entreprise, il importe d'accompagner les jeunes entrepreneurs en mettant en place des actions visant à mieux les servir. Par cette mesure, le gouvernement entend soutenir les projets d'affaires, notamment ceux des jeunes vivant l'exclusion sociale et économique ainsi que ceux des nouveaux arrivants.		
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Soutenir le mentorat d'affaires auprès des jeunes entrepreneurs.	Secrétariat à la jeunesse.	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Fondation de l'entrepreneurship, centres locaux de développement, sociétés d'aide au développement des collectivités, chambres de commerce et gouvernement fédéral par Développement économique Canada.
	Soutenir la création de groupes d'échanges et de relève d'entreprises réunissant de jeunes entrepreneurs et des chefs d'entreprises.	Secrétariat à la jeunesse.	Groupement des chefs d'entreprise du Québec, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, grandes institutions financières du Québec, Caisse de dépôt et de placement du Québec et journal Les Affaires.
	Offrir un soutien technique à des jeunes vivant l'exclusion sociale et économique afin qu'ils bénéficient d'un microcrédit pour démarrer une entreprise.	Secrétariat à la jeunesse.	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Réseau québécois du crédit communautaire, institutions financières, communautés religieuses, entreprises d'économie sociale, grandes centrales syndicales, filAction, Réseau d'investissement social du Québec et groupes de placement éthique.
	Soutenir l'accompagnement et le financement de jeunes entrepreneurs en démarrage ou en relève d'entreprises, notamment auprès des nouveaux arrivants.	Secrétariat à la jeunesse.	Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, partenaires de l'entrepreneuriat jeunesse, Association des centres locaux de développement du Québec et ses membres.
	Offrir des formations portant sur l'acquisition d'entreprises et permettant de développer les compétences de gestion appropriées.	Secrétariat à la jeunesse.	SAJE Montréal-métro, centres locaux de développement, sociétés d'aide au développement des collectivités et clubs d'entrepreneurs étudiants de la formation professionnelle et de l'enseignement collégial.



Promouvoir la relève pour les secteurs agricole et bioalimentaire			
MESURE	Avec la mise en place, depuis 2005, de la Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le gouvernement s'est engagé à faire de la relève entrepreneuriale, dans les secteurs agricole et bioalimentaire, une priorité d'action. Les grandes orientations de cette politique visent le milieu de vie, la formation, l'accompagnement des jeunes et l'accès à la profession. Le gouvernement entend déployer les efforts nécessaires afin d'appuyer concrètement la relève agricole et bioalimentaire dans son projet d'entreprise.		
	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Renouveler le plan d'action du volet Établissement et relève agricole pour les cinq prochaines années.	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.	Fédération de la relève agricole du Québec et organismes membres du comité de suivi de la politique jeunesse.
	Mettre en œuvre les mesures du Plan d'action pour la relève entrepreneuriale dans les pêches et l'aquaculture commerciales.	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.	Membres du comité de suivi du volet Établissement et relève dans les pêches et l'aquaculture commerciales.
	Élaborer un plan d'action visant à développer la relève dans le secteur de la transformation alimentaire.	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.	-



CHOIX
STRATÉGIQUE →

Initier aux réalités mondiales de l'entrepreneuriat

L'avenir du Québec s'inscrit dans le contexte de la mondialisation des marchés. Les jeunes sont branchés sur le monde et celui-ci devient source de curiosité, de comparaison et d'inspiration. Les défis créés par le nouvel espace économique mondial ont des répercussions notamment sur le développement des compétences et sur les pratiques commerciales. Pour les relever avec brio, les jeunes devront s'ouvrir et se préparer à ces nouvelles réalités.

INVESTISSEMENT : 2 275 000 \$.

Quelques données

- Entre 2004 et 2008, le programme Synergie Entreprise a permis de joindre 394 jeunes dans les 48 missions organisées¹⁹.
- Entre avril 2006 et janvier 2008, 18 jeunes ont pu prendre part à l'une ou l'autre des quatre missions organisées dans le cadre du programme « Mentorat d'affaires international »²⁰.

La mesure

- Permettre la mobilité et l'acquisition d'expérience

MESURE	Permettre la mobilité et l'acquisition d'expérience		
MOYENS D'ACTION	Le gouvernement veut permettre aux jeunes Québécois de vivre des expériences qui augmenteront leurs connaissances et leur expertise liées aux pratiques commerciales internationales. En favorisant la découverte de différents savoir-faire en matière de formation de la main-d'œuvre, de création et de gestion d'entreprise, le gouvernement encourage l'ouverture sur le monde dans le domaine de l'entrepreneuriat. Le mentorat d'affaires représente également une occasion unique de réseautage pour les jeunes entrepreneurs.		
	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Faire vivre aux jeunes Québécois l'élaboration de projets d'entreprises dans le cadre d'Écoles d'été réunissant des jeunes venant de plusieurs pays du monde.	Secrétariat à la jeunesse.	Université de Sherbrooke, Coopérative de développement régional de l'Estrie et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.
	Soutenir la participation de jeunes Québécois à un stage ou à une activité à l'étranger afin de les sensibiliser et de les former aux valeurs entrepreneuriales.	Secrétariat à la jeunesse.	Les Offices jeunesse internationaux du Québec et ministère des Relations internationales.
Jumeler des jeunes à des entreprises afin de leur permettre d'acquérir une expérience entrepreneuriale lors de missions internationales.	Secrétariat à la jeunesse.	Les Offices jeunesse internationaux du Québec, ministère des Relations internationales, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, établissements scolaires, universitaires, organismes à vocation économique des régions du Québec, ministères, MRC et villes qui élaborent des missions, etc.	
Encourager la participation de jeunes entrepreneurs à des formations, à des salons d'affaires à l'étranger ainsi qu'à des missions commerciales.	Secrétariat à la jeunesse.	Les Offices jeunesse internationaux du Québec, Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, établissements d'enseignement et réseaux voués à la sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, et jeunes chambres de commerce.	

Notes

7 Nathaly Riverin (2008), *Le portrait global de l'entrepreneuriat au Québec en 2004-2007*. Chaire d'entrepreneuriat Rogers - J.-A. -Bombardier, HEC Montréal et Centre de vigie et de recherche sur la culture entrepreneuriale, p. 13.

8 *Ibid.* p. 18.

9 Nathaly Riverin, (2008), *op. cit.* p. 31.

10 *Ibid.*, p. 21.

11 *Ibid.*, p. 28.

12 Donnée provenant du suivi de la mesure par le Secrétariat à la jeunesse.

13 *Ibid.*

14 *Ibid.*

15 Nathaly Riverin (2008), *op.cit.*,p. 33.

16 Données provenant du suivi de la mesure par le Secrétariat à la jeunesse.

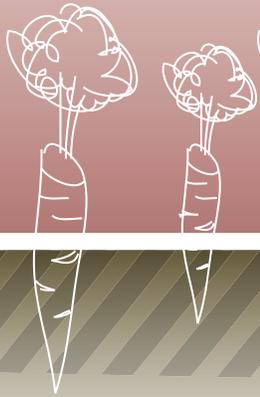
17 *Ibid.*

18 *Ibid.*

19 Donnée provenant du suivi de la mesure par le Secrétariat à la jeunesse.

20 *Ibid.*





Défi de la santé

JE ME RESPONSABILISE !



Pour un mieux-être collectif

Défi de la santé

Pour un mieux-être collectif



Le gouvernement désire poursuivre la mise en place de moyens visant à augmenter le mieux-être global des jeunes, tant sur le plan physique, psychologique que social. En se développant au meilleur de leurs capacités, les jeunes seront à cet égard de meilleurs ambassadeurs pour le Québec de demain.

Conformément aux priorités gouvernementales en matière de santé, nous poursuivons le travail pour sensibiliser la jeunesse à l'importance d'acquérir de saines habitudes de vie.

L'accent sera également porté sur la prévention des comportements à risque. Les adolescents sont particulièrement visés puisque la recherche d'une identité et d'une certaine reconnaissance des pairs, caractéristique de cette période de la vie, les met à risque d'adopter des comportements compromettant leur intégration à la vie active.

Les choix stratégiques

Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie
Prévenir et agir sur les comportements à risque

DÉFI DE LA SANTÉ

CHOIX
STRATÉGIQUE

Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie

Les problèmes engendrés par les troubles de l'alimentation ainsi que les mauvaises habitudes alimentaires sont préoccupants. De plus en plus, on observe leur accroissement chez les jeunes enfants.

Puisque l'enfance et l'adolescence sont des périodes cruciales pour l'apprentissage et l'acquisition de saines habitudes de vie, il est important d'agir très tôt dans le

développement des enfants pour instaurer des conditions favorables à l'acquisition de comportements sains.

Ces actions s'ajouteront aux interventions existantes, notamment celles du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids, 2006-2012.

INVESTISSEMENT : 6 750 000 \$.

Quelques données

- En 2005, le taux d'activité physique relevé chez les adolescents pendant leurs loisirs était de 42,5 %. Ainsi, 4 adolescents sur 10 atteignaient le niveau recommandé, soit très actif²¹.
- La prévalence de l'obésité chez les enfants et les adolescents canadiens au cours des 25 dernières années a pratiquement triplé, passant de 3 % à 8 %²².
- On estime qu'au moins 10 % des filles d'âge scolaire sont touchées par des troubles de l'alimentation, à des degrés divers²³.

La mesure

- Inciter à manger sainement et à adopter un mode de vie actif

MESURE			
<p>Inciter à manger sainement et à adopter un mode de vie actif</p> <p>Actuellement, au Québec, plusieurs jeunes présentent un surplus de poids ou des problèmes alimentaires. Les efforts pour éliminer la malbouffe dans les écoles et favoriser l'activité physique chez les élèves doivent donc être poursuivis. Dans la foulée de la mise en œuvre de la politique-cadre <i>Pour un virage santé à l'école</i>, le gouvernement poursuivra le soutien offert au réseau scolaire par des actions d'éducation, de communication et de promotion en matière de saines habitudes de vie.</p> <p>Par ailleurs, le gouvernement souhaite réduire l'impact des dangers liés à la santé et associés à l'extrême maigreur causée par l'anorexie, en faisant la promotion d'une image corporelle saine et de l'importance du maintien d'un poids santé.</p>			
MOYENS D'ACTION			
Actions	Responsables ministériels	Partenaires	
Outiller les milieux de garde, les élèves, les parents et les enseignants pour qu'ils acquièrent et maintiennent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, universités, cégeps et collèges privés subventionnés.	
Élaborer la charte d'engagement volontaire pour contrer l'extrême maigreur et l'anorexie, et promouvoir une image corporelle saine.	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.	Secrétariat à la Condition féminine, l'industrie de la mode, de la publicité et des médias, ministère de la Santé et des Services sociaux et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.	
Promouvoir le transport actif chez les étudiants des établissements postsecondaires.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Kino-Québec, Fédération étudiante universitaire du Québec, Fédération étudiante collégiale du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux.	

CHOIX
STRATÉGIQUE

Prévenir et agir sur les comportements à risque

Certains jeunes sont aux prises avec des problèmes de santé mentale, de violence, de toxicomanie, de délinquance ou d'itinérance. Le développement de leur plein potentiel en vue de leur insertion sociale et professionnelle est alors compromis. Pour contrer l'aggravation de leurs difficultés et favoriser leur intégration sociale, l'intervention doit se faire de façon préventive et mobiliser les acteurs concernés.

Le gouvernement accordera une attention particulière aux problèmes de négligence dont sont victimes certains enfants, au phénomène de l'hypersexualisation ainsi qu'au suicide.

INVESTISSEMENT : 23 025 000 \$.

Quelques données

- Environ 19 % des adolescents québécois âgés de 14 ou 15 ans ont déjà eu des relations sexuelles, et ce, dans des proportions quasi identiques chez les garçons et chez les filles, soit respectivement 17 % et 22 %²⁴.
- La négligence est le motif pour lequel 63% des enfants sont suivis en application des mesures dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse²⁵.
- Le suicide chez les jeunes, la délinquance, le chômage, l'instabilité maritale et la violence ont souvent été associés à des expériences négatives vécues en bas âge²⁶.
- Au Québec, en 2005, la proportion des 15-24 ans ayant un niveau élevé sur l'échelle de la détresse psychologique, basée sur l'âge et le sexe, est de 40,4 % chez les femmes et de 26,6 % chez les hommes²⁷.

- Quant aux gangs de rue répertoriés au Québec, on estime leur nombre à une cinquantaine, cela incluant une multitude de bandes considérées comme « émergentes », c'est-à-dire dont le caractère improvisé et éphémère complique l'évaluation précise du nombre. La majorité de ces groupes sont concentrés dans les principales zones urbaines de la province²⁸.

Les mesures

- Promouvoir une sexualité saine et responsable
- Contrer la négligence envers les enfants de 0 à 12 ans
- Accompagner les jeunes en détresse ou ayant des troubles mentaux
- Lutter contre la toxicomanie
- Contrer le phénomène des gangs de rue

« AVEC LE PROJET ÉCOLE EN SANTÉ, ON NOUS PROPOSE UN NOUVEAU MODE DE VIE. ON NOUS AIDE À PRENDRE NOTRE SANTÉ EN MAIN ET MOI, J'AIME ÇA. »
LAURIE, ÉTUDIANTE
ÉCOLE SECONDAIRE DE
L'AUBIER, LÉVIS

MESURE	Promouvoir une sexualité saine et responsable		
	La pornographie, par sa large diffusion sur Internet, ainsi que l'élargissement des normes dans l'espace public constituent bien souvent la référence en matière de sexualité pour les jeunes. La promotion d'une sexualité saine et responsable favorisera la résolution de plusieurs problèmes : la violence dans les relations amoureuses, l'hypersexualisation, les infections transmissibles sexuellement et les grossesses à l'adolescence.		
MOYEN D'ACTION	Action	Responsable ministériel	Partenaires
	Offrir des activités d'éducation à la sexualité incluant des interventions visant à contrer l'homophobie et le phénomène de l'hypersexualisation en milieu scolaire et dans les centres jeunesse.	Ministère de la Santé et des Services sociaux.	Association québécoise des établissements de santé et des services sociaux, agences de la santé et des services sociaux, centres de santé et de services sociaux, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Institut national de santé publique du Québec, Fédération des commissions scolaires du Québec, écoles primaires et secondaires, centres jeunesse, Association des centres jeunesse du Québec et organismes communautaires.

MESURE	Contre la négligence envers les enfants de 0 à 12 ans		
	La négligence est un problème multidimensionnel, composé de facteurs de risque individuels, familiaux et sociaux, qui compromet le développement et l'adaptation sociale des enfants. Le taux de signalement au Directeur de la protection de la jeunesse pour motif de négligence demeure élevé depuis plusieurs années et cet état de fait interpelle les autorités ministérielles. Le gouvernement mettra en place un programme d'intervention à l'intention des parents négligents ou à risque de négligence, au bénéfice de leurs enfants. Ce programme favorisera la collaboration et la concertation des ressources communautaires et du réseau institutionnel afin de répondre aux différents besoins des familles et d'améliorer la qualité de leur réseau de soutien.		
MOYEN D'ACTION	Action	Responsable ministériel	Partenaires
	Implanter un programme s'adressant aux familles négligentes ayant des enfants de 0 à 12 ans.	Ministère de la Santé et des Services sociaux.	Agences de la santé et des services sociaux, centres de santé et de services sociaux, centres jeunesse et organismes communautaires.

MESURE	Soutenir les jeunes en détresse ou ayant des troubles mentaux		
	Les jeunes présentant des problèmes de santé mentale ou des tendances suicidaires requièrent un accompagnement spécialisé et des services adaptés à leurs besoins. Sensible à cette réalité, le gouvernement centrera son action sur la clientèle présentant un risque, notamment les jeunes des centres jeunesse. L'intervention visera à soutenir les intervenants et à dépister les jeunes à risque afin de leur offrir des services d'aide, d'accompagnement et d'hébergement.		
	MOYENS D'ACTION	Responsables ministériels	Partenaires
	Favoriser l'accessibilité et le déploiement de l'hébergement et offrir des mesures de soutien dans la communauté pour les jeunes de 18 à 25 ans souffrant de troubles mentaux graves.	Ministère de la Santé et des Services sociaux.	Centre national d'excellence en santé mentale, Groupe d'appui au développement des pratiques de soutien dans la communauté et Société d'habitation du Québec.
Repérer les jeunes présentant un risque suicidaire et faciliter leur demande d'aide par des réseaux de sentinelles.	Ministère de la Santé et des Services sociaux.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, écoles, commissions scolaires, cégeps, universités, milieux de travail, organismes de loisirs, maisons de jeunes et autres organismes communautaires jeunesse.	
Assurer le maintien des équipes multidisciplinaires de deuxième niveau en santé mentale et en prévention du suicide dans tous les centres jeunesse.	Ministère de la Santé et des Services sociaux.	Agences de la santé et des services sociaux et centres jeunesse.	

MESURE	Lutter contre la toxicomanie		
	Le gouvernement a déployé au cours des dernières années différentes interventions en matière de toxicomanie, notamment le Plan d'action interministériel en toxicomanie 2006-2011 et l'Offre de service 2007-2012 du programme Services-dépendances. Dans le cadre de la présente Stratégie, des actions s'ajoutent et ciblent des clientèles vulnérables : les jeunes enfants exposés au problème de la toxicomanie d'un parent et les adolescents suivis en centres jeunesse pour un problème de consommation d'alcool ou de drogues. Le fait d'intervenir tôt optimisera le développement des enfants et des adolescents et réduira ainsi les problèmes d'adaptation personnelle et sociale.		
MOYENS D'ACTION	Responsables ministériels	Partenaires	
Implanter un programme d'intervention spécifique en toxicomanie offert aux jeunes des centres jeunesse.	Ministère de la Santé et des Services sociaux.	Centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes, agences de la santé et des services sociaux et centres jeunesse.	
Implanter un programme d'intervention familiale s'adressant particulièrement aux enfants de 6 à 12 ans qui vivent avec un ou des parents présentant une toxicomanie.	Ministère de la Santé et des Services sociaux.	Agences de la santé et des services sociaux, centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes, centres jeunesse et centres de santé et de services sociaux dans les trois régions où se dérouleront les projets-pilotes.	



Contre le phénomène des gangs de rue										
MESURE	<p>Dans la foulée du Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2007-2010, le gouvernement souhaite poursuivre son intervention visant à contre le phénomène des gangs de rue, y compris la prostitution juvénile en contexte de gangs. Les actions continueront de cibler les jeunes qui, en raison de difficultés personnelles, familiales ou scolaires, pourraient être portés à adopter des comportements à risque.</p> <p>À terme, les actions permettront d'augmenter la capacité d'intervention dans les milieux municipal, communautaire et institutionnel. Ainsi, elles contribueront à prévenir l'adhésion à des gangs de rue et le recrutement de mineurs aux fins d'exploitation sexuelle dans un contexte de gangs.</p>									
	MOYENS D'ACTION	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actions</th> <th>Responsables ministériels</th> <th>Partenaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Soutenir financièrement les actions mises en avant par des organismes communautaires afin de prévenir l'adhésion des jeunes aux gangs de rue.</td> <td>Ministère de la Sécurité publique.</td> <td>Organismes communautaires associés à divers partenaires venant entre autres des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et des services de police du Québec.</td> </tr> <tr> <td>Soutenir financièrement l'élaboration d'initiatives visant à prévenir ou réduire les occasions associées aux activités de recrutement des jeunes aux fins d'exploitation sexuelle.</td> <td>Ministère de la Sécurité publique.</td> <td>Organismes sans but lucratif associés à divers partenaires venant entre autres des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et des services de police du Québec.</td> </tr> </tbody> </table>	Actions	Responsables ministériels	Partenaires	Soutenir financièrement les actions mises en avant par des organismes communautaires afin de prévenir l'adhésion des jeunes aux gangs de rue.	Ministère de la Sécurité publique.	Organismes communautaires associés à divers partenaires venant entre autres des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et des services de police du Québec.	Soutenir financièrement l'élaboration d'initiatives visant à prévenir ou réduire les occasions associées aux activités de recrutement des jeunes aux fins d'exploitation sexuelle.	Ministère de la Sécurité publique.
Actions	Responsables ministériels	Partenaires								
Soutenir financièrement les actions mises en avant par des organismes communautaires afin de prévenir l'adhésion des jeunes aux gangs de rue.	Ministère de la Sécurité publique.	Organismes communautaires associés à divers partenaires venant entre autres des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et des services de police du Québec.								
Soutenir financièrement l'élaboration d'initiatives visant à prévenir ou réduire les occasions associées aux activités de recrutement des jeunes aux fins d'exploitation sexuelle.	Ministère de la Sécurité publique.	Organismes sans but lucratif associés à divers partenaires venant entre autres des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et des services de police du Québec.								

Notes

- 21 Institut national de santé publique du Québec, donnée mise à jour 10 mars 2008 (www.inspq.qc.ca/Santescope/element.asp?NoEle=589).
- 22 Politique-cadre *Pour un virage santé à l'école*, p. 10.
- 23 Donnée parue dans le journal *Le Devoir* du 26 septembre 2008 et provenant de Hoek H. W. et van Hoeken D. (2003) Review of the Prevalence and Incidence of Eating Disorders. *International Journal of Eating Disorders*, 34: 383–396.
- 24 Statistique Canada, no 82-003; *Rapports sur la santé*, vol. 16, no 3, mai 2005, 16 p.
- 25 Les centres jeunesse du Québec, *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux : Au nom de la Loi, la bonne mesure au bon moment*. 2008, p. 19
- 26 Agence de la santé publique du Canada, « Prémises et données probantes », *Santé de la population*, 26 février 2004.
- 27 Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, cycle 3.1, fichier de partage, 2005.
- 28 Service canadien de renseignements criminels., *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada*, Ottawa, 2006, 36 p.



Défi des régions

JE M'IMPLIQUE !



Les jeunes au cœur du développement

Défi des régions

Les jeunes au cœur du développement

La prospérité du Québec passe par le développement régional. Dans la vérité toute simple de la citation du jeune poète québécois, Fred Pellerin, « Il faut des enfants pour faire grandir un village », l'importance d'intégrer les jeunes au cœur du développement des régions prend tout son sens.

Rendre les régions plus attrayantes aux yeux des jeunes et développer leur sentiment d'appartenance sont les défis à relever. Pour y parvenir, le gouvernement soutiendra des projets novateurs ayant un impact direct sur la communauté ainsi que des activités permettant aux jeunes de découvrir les régions ou de garder le contact avec elles. L'accès à des emplois intéressants, la promotion de la qualité de vie et des attraits régionaux en plus de l'accès aux services de proximité encourageront l'établissement et le maintien des jeunes en région.

La réussite éducative constitue un enjeu de développement pour les régions. Les interventions prévues à l'égard du décrochage scolaire sont aussi des réponses à la volonté des régions de voir des interventions propres à leurs besoins se déployer.

Les jeunes Autochtones tiennent une place importante au cœur des régions et aspirent à la réussite. Au Québec, la moitié de la population autochtone a moins de 30 ans. Plusieurs de ces jeunes vivent d'importantes difficultés liées aux études, à l'emploi ou à la santé. Le gouvernement souhaite poursuivre son soutien afin d'améliorer leur qualité de vie.

Les choix stratégiques

Favoriser la présence des jeunes dans toutes les régions du Québec

Encourager l'engagement dans le milieu de vie

Favoriser l'implication des jeunes Autochtones dans leur communauté et dans la société québécoise

DÉFI
DES RÉGIONS

C'EST COOL!

CHOIX
STRATÉGIQUE

Favoriser la présence des jeunes dans toutes les régions du Québec

Une occupation dynamique et durable du territoire par les jeunes constitue un enjeu d'importance pour assurer le développement économique, social et culturel du Québec. Porteurs de savoirs et de nouveaux savoir-faire, les jeunes représentent une véritable valeur ajoutée pour les communautés. Le gouvernement souhaite permettre aux jeunes qui font le choix de vivre en région d'atteindre leurs objectifs tant professionnels que personnels.

INVESTISSEMENT : 75 956 064 \$.

Les mesures

- Soutenir le retour, l'établissement et le maintien en région
- Améliorer la continuité, la complémentarité et la cohérence des services
- Encourager le développement de projets novateurs par et pour les jeunes

MESURE	Soutenir le retour, l'établissement et le maintien en région		
	Quitter sa région d'origine pour étudier ou obtenir un emploi représente une étape déterminante dans la vie des jeunes. Toutefois, l'exode rural des 15-24 ans n'est pas un phénomène irréversible. Le gouvernement intensifiera ses efforts pour influencer sur la migration des jeunes au profit de l'ensemble des régions du Québec.		
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Consolider le soutien à Place aux jeunes.	Secrétariat à la jeunesse.	Place aux jeunes du Québec, carrefours jeunesse-emploi et centres locaux de développement.
	Au cours de la mise en œuvre de la Stratégie, bonifier le crédit d'impôt offert aux nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée.	Ministère des Finances.	-



MESURE	Améliorer la continuité, la complémentarité et la cohérence des services		
	<p>Les services offerts aux jeunes doivent être complémentaires et arrimés afin d'assurer leur efficacité. À cet effet, la concertation régionale des acteurs concernés prend toute son importance. Le gouvernement poursuivra et intensifiera ses actions permettant un passage harmonieux entre les services afin que les jeunes bénéficient d'un accompagnement continu.</p>		
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	<p>Poursuivre l'Engagement jeunesse afin d'accroître la cohésion et la complémentarité des services offerts aux jeunes.</p>	<p>Secrétariat à la jeunesse.</p>	<p>Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et organismes locaux et régionaux.</p>
	<p>Mettre sur pied le Plan de cheminement vers l'autonomie visant à aider les jeunes, dès leurs 16 ans, dans leur passage à la vie autonome et leur intégration sociale.</p>	<p>Secrétariat à la jeunesse.</p>	<p>Association des centres jeunesse du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux.</p>

MESURE	Encourager le développement de projets novateurs par et pour les jeunes		
	<p>Par cette action, le gouvernement reconduit les fonds régionaux d'investissement jeunesse (FRIJ). Gérés par les forums jeunesse régionaux, en collaboration avec les conférences régionales des élus, ces fonds appuient financièrement la réalisation de projets novateurs par et pour les jeunes. Cette collaboration assure la cohérence des interventions à l'échelle régionale.</p> <p>Chaque fonds constitue un outil de mobilisation et de concertation des partenaires du milieu qui contribue concrètement au développement régional.</p>		
MOYEN D'ACTION	Action	Responsable ministériel	Partenaires
	<p>Reconduire les fonds régionaux d'investissement jeunesse.</p>	<p>Secrétariat à la jeunesse.</p>	<p>Forums jeunesse régionaux, conférences régionales des élus et ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.</p>

CHOIX
STRATÉGIQUE

Encourager l'engagement dans le milieu de vie

Le dynamisme des régions repose sur la possibilité offerte aux citoyens de prendre part à la vie des instances qui les composent. S'engager dans leur communauté permet aux jeunes de s'ancrer et d'être acteurs de changement dans leur milieu de vie. La reconnaissance et la valorisation de la participation citoyenne ainsi que la création de lieux d'échanges sont des conditions gagnantes pour que l'engagement devienne contagieux.

La participation à la vie démocratique représente aussi une forme d'engagement citoyen et la sensibilisation des jeunes à leur futur rôle d'électeur contribuera à faire d'eux des citoyens avisés.

INVESTISSEMENT : 21 175 666 \$.

Quelques données

- Aux élections fédérales de 2006, la participation électorale des jeunes de 18 à 24 ans se chiffrait à 43,8 %, soit le groupe d'âge ayant le moins voté²⁹.
- Au Québec, les jeunes de 15 à 24 ans sont le groupe d'âge qui affiche le plus haut taux de bénévolat. Dans un sondage effectué auprès de 2300 jeunes, près de 40 % affirment faire du bénévolat quelques fois par année, 46 % prévoient en faire et 64 % envisageraient de jouer un rôle de leader dans leur communauté³⁰.

Les mesures

- Renforcer la représentation des jeunes en région
- Valoriser l'engagement citoyen
- Initier au processus électoral et aux institutions démocratiques

GRÂCE À PLACE AUX JEUNES, J'AI
REDÉCOUVERT MA RÉGION NATALE.
J'AI VU SOUS UN AUTRE OÛIL LES
RICHESSES DE MA RÉGION, LES ACTEURS
IMPORTANTES QUI S'Y TROUVAIENT
ET LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI QUI
S'OFFRAIENT À MOI. MON SÉJOUR
EXPLORATOIRE M'A CONVAINCU DE
MON CHOIX AVANT DE FAIRE LE
GRAND SAUT ET DE DÉMÉNAGER.

VÉRONIC BEAULÉ,
MRC DE TÉMISCAMINGUE

MESURE	Renforcer la représentation des jeunes en région		
	Ancrés dans les régions, les forums jeunesse régionaux participent activement à l'exercice de la citoyenneté et à la préparation de la relève. À cet effet, le gouvernement bonifiera le financement des forums jeunesse. Ils pourront conjuguer leurs actions avec celles des conférences régionales des élus pour renforcer l'expression de la jeunesse en région.		
MOYEN D'ACTION	Action	Responsable ministériel	Partenaires
	Consolider les forums jeunesse régionaux qui contribuent à la représentation, à la concertation et à la mobilisation des jeunes en région.	Secrétariat à la jeunesse.	Conférences régionales des élus, forums jeunesse régionaux, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et Table de concertation des forums jeunesse régionaux.

MESURE	Valoriser l'engagement citoyen		
	Solidarité, respect et responsabilité sont quelques-unes des valeurs que les jeunes portent en eux lorsqu'ils choisissent de s'engager dans leur communauté. Créative et visionnaire, la jeunesse québécoise est source d'inspiration et ses projets méritent une meilleure reconnaissance ainsi qu'une meilleure visibilité. Nous voulons valoriser et encourager l'engagement citoyen afin que d'autres jeunes s'inspirent de ces réalisations et fassent à leur tour grandir le Québec. Pour élargir leur horizon, les jeunes Québécois s'ouvrent sur le monde et s'enrichissent des expériences d'ici et d'ailleurs.		
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Poursuivre la réalisation d'activités de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes.	Secrétariat à la jeunesse.	Forums jeunesse régionaux, conférences régionales des élus, Les Offices jeunesse internationaux du Québec et Haut Commissariat à la jeunesse du gouvernement français.
	Consolider et développer l'expertise des agents de participation citoyenne des forums jeunesse.	Secrétariat à la jeunesse.	Forums jeunesse régionaux, conférences régionales des élus, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et organismes jeunesse locaux et régionaux.
	Soutenir la réalisation de l'École d'été permettant la rencontre de jeunes engagés dans leur milieu.	Secrétariat à la jeunesse.	Institut du Nouveau Monde.

MESURE	Initier au processus électoral et aux institutions démocratiques		
	L'objectif consiste à vulgariser le processus électoral et le fonctionnement des institutions démocratiques. Il est important de préparer les électeurs de demain à devenir des citoyens actifs. Cet enseignement pratique tend à développer les habiletés, les connaissances et les compétences dont les jeunes auront besoin tout au long de leur vie.		
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Poursuivre les Parlements au secondaire qui initient les jeunes au fonctionnement des institutions parlementaires.	Secrétariat à la jeunesse.	Assemblée nationale, Fondation Jean-Charles-Bonenfant et Fédération des commissions scolaires du Québec.
	Poursuivre le programme Électeurs en herbe qui initie les jeunes au processus électoral et à l'exercice de la citoyenneté.	Secrétariat à la jeunesse.	Forum jeunesse de l'île de Montréal, Conférence régionale des élus de l'île de Montréal, forums jeunesse régionaux, Directeur général des élections du Québec et Fédération des commissions scolaires du Québec.

CHOIX
STRATÉGIQUE

Soutenir l'implication des jeunes Autochtones dans leur communauté et dans la société québécoise

Le gouvernement souhaite accompagner les jeunes Autochtones dans la reconnaissance de leur identité pour ainsi contribuer à leur plein épanouissement. Une meilleure représentation des jeunes Autochtones dans des instances tels les forums jeunesse du Québec est visée.

Les efforts consacrés à la suite du Sommet de Mashteuiatsh doivent être poursuivis afin de favoriser la pleine participation des jeunes des Premières Nations au développement de leur communauté. Le maintien des ressources assurant leur représentation est essentiel. Le gouvernement veut soutenir les communautés, là où les jeunes pourront participer à des activités culturelles et sportives. Ainsi, les jeunes Autochtones s'impliqueront concrètement dans leur communauté et dans la société québécoise.

INVESTISSEMENT : 16 288 289\$.

Quelques données

- 62,5 % des Autochtones résidant dans une communauté n'ont pas de diplôme d'études secondaires³¹.
- 70,3 % des Autochtones résidant dans une communauté entreprennent leur cinquième secondaire avec au moins une année de retard par rapport à l'âge normal³².

Les mesures

- Favoriser la réussite éducative
- Encourager la représentativité
- Améliorer la qualité de vie





Favoriser la réussite éducative				
MESURE	<p>Lors du Forum socioéconomique des Premières Nations, tenu à Mashteuiatsh en octobre 2006, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le chef régional de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador avaient convenu de mettre sur pied une table de concertation. Celle-ci examine les défis que représente la scolarisation des élèves autochtones, jeunes et adultes, dans les établissements d'enseignement québécois.</p> <p>Plus d'un millier de jeunes élèves autochtones fréquentent les écoles primaires et secondaires du réseau scolaire québécois. Une transition harmonieuse entre l'école de bande et le nouvel établissement assurerait la réussite éducative de ces élèves.</p>			
	MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
		Poursuivre les travaux de la Table de concertation sur la scolarisation des élèves autochtones.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Conseil en éducation des premières nations.
		Soutenir des projets d'écoles du réseau scolaire public québécois visant notamment à l'amélioration des compétences linguistiques des élèves autochtones.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Commissions scolaires.

Encourager la représentativité				
MESURE	<p>Les jeunes Autochtones ont besoin de lieux d'expression où partager leurs idées et leurs projets. L'implication de ces jeunes dans leur communauté et dans la société québécoise contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie.</p> <p>Le gouvernement consolidera le soutien accordé aux organismes qui favorisent la représentation, la concertation, le réseautage et la mobilisation des jeunes Autochtones.</p>			
	MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
		Favoriser la concertation et l'engagement des jeunes Autochtones.	Secrétariat à la jeunesse et Secrétariat aux affaires autochtones.	Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador.
		Favoriser la concertation et l'engagement des jeunes Autochtones en milieu urbain.	Secrétariat à la jeunesse.	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.
		Favoriser la concertation et le réseautage des jeunes femmes autochtones.	Secrétariat à la jeunesse.	Femmes autochtones du Québec.
		Bonifier les frais de fonctionnement du Forum jeunesse de l'Administration régionale crie et de l'Association des jeunes du Nunavik Saputiit.	Secrétariat à la jeunesse.	Forum jeunesse de l'Administration régionale crie, Association des jeunes du Nunavik Saputiit et Secrétariat aux affaires autochtones.
		Reconduire le Fonds d'investissement jeunesse des communautés crie et inuite.	Secrétariat à la jeunesse.	Forum jeunesse de l'Administration régionale crie et Association des jeunes du Nunavik Saputiit.

MESURE	Améliorer la qualité de vie		
		<p>Un grand nombre de jeunes Autochtones vivent des difficultés sociales et économiques qui compromettent leur qualité de vie. Les problèmes de vandalisme, de violence, de toxicomanie et de suicide sont souvent liés à l'inactivité.</p> <p>Afin de prévenir les comportements à risque des jeunes Autochtones et d'améliorer leur estime de soi, le gouvernement favorisera la réalisation d'activités artistiques, l'adoption d'une saine alimentation et d'un mode de vie actif.</p>	
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Renouveler le Programme d'aide financière pour l'embauche de coordonnateurs et de coordonnatrices du sport et du loisir et d'implication communautaire et citoyenne dans les communautés autochtones.	Secrétariat aux affaires autochtones.	Secrétariat à la jeunesse, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Québec en forme.
	Soutenir la réalisation d'œuvres cinématographiques et musicales par les jeunes Autochtones.	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.	Secrétariat à la jeunesse, Secrétariat aux affaires autochtones, Patrimoine canadien, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, Conseil des Arts du Canada, Service Canada, Conseil des arts et des lettres du Québec, Conseil en éducation des premières nations, Office national du film du Canada et Fonds canadien de télévision.
	Poursuivre les activités de prévention du suicide chez les jeunes Autochtones, notamment par l'organisation d'un colloque.	Ministère de la Santé et des Services sociaux.	Réseau de la santé et des services sociaux, Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador et Association prévention suicide premières nations et Inuits du Québec et du Labrador.

Notes

29 Élection Canada, document de travail, *Estimation du taux de participation par groupe d'âge à la 39^e élection générale fédérale du 23 janvier 2006*, mars 2008.

30 V.-A. Mahéo, D. Stolle, A. Harell et L. Nishikawa, *Canadian Youth Survey Data Set*, 2006, Université de McGill.

31 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

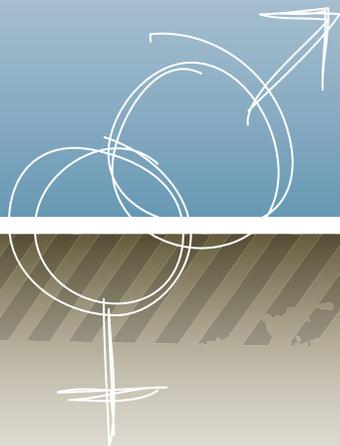
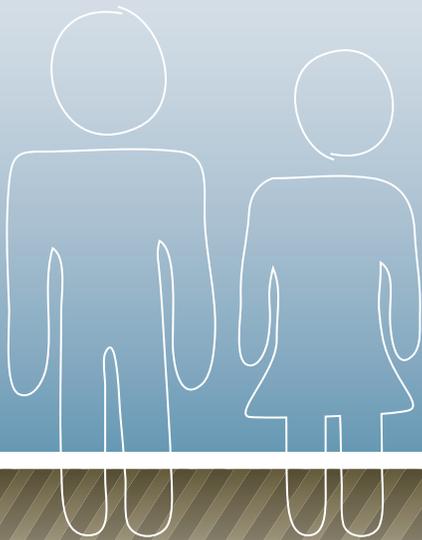
32 *Ibid.*

¡HOLA!



Hi!

BONJOUR!



Défi de la diversité

JE PARTICIPE !

Pour une société inclusive

Défi de la diversité

Pour une société inclusive



La diversité est une richesse, une valeur ajoutée pour le Québec. Lutter contre toute forme de discrimination est une nécessité pour atteindre une véritable égalité des chances pour les jeunes nés ici ou ailleurs. La méconnaissance et les préjugés sont des obstacles à l'intégration et à l'épanouissement des jeunes des communautés culturelles. Il est vital pour le mieux-être collectif que les droits de tous et de chacun soient respectés, mais aussi que l'apport de cette diversité soit reconnu.

L'apprentissage de la tolérance et du « vivre-ensemble » est une priorité pour que les jeunes Québécois de toutes origines puissent participer pleinement à la vie sociale, économique, politique et culturelle du Québec. Ainsi, tous les jeunes contribueront à la prospérité de la société québécoise qui, pour demeurer performante, doit être inclusive.

Les choix stratégiques

Favoriser le respect de la diversité
Soutenir la participation des jeunes issus de l'immigration

DÉFI
DE LA DIVERSITÉ

CHOIX
STRATÉGIQUE

Favoriser le respect de la diversité

Développer un environnement favorable au respect de la diversité signifie apprendre à vivre ensemble dans le respect de nos valeurs communes, soit l'égalité homme-femme, la primauté du français et la séparation entre l'État et la religion.

Les jeunes immigrants et les jeunes issus de l'immigration nés ici ont parfois de la difficulté à trouver leur place dans notre société. Ainsi, créer des conditions favorables à l'accueil et à l'intégration des jeunes dans leur diversité constitue un défi d'importance pour la société québécoise.

INVESTISSEMENT : 5 000 000 \$.

Les mesures

- S'ouvrir à la diversité
- Promouvoir l'égalité des chances
- Soutenir les jeunes victimes de racisme et de discrimination

MESURE	S'ouvrir à la diversité		
	Les communautés culturelles, en particulier les minorités visibles, peuvent être confrontées aux préjugés et à la discrimination. Les conséquences sont davantage décelables en milieu scolaire et dans les démarches d'insertion professionnelle. La sensibilisation à la diversité dès le plus jeune âge et les occasions d'échanges pour mieux se connaître et se comprendre sont des pistes de solution à privilégier.		
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Soutenir la réalisation d'activités favorisant les rapprochements interculturels chez les jeunes d'âge scolaire.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, commissions scolaires et cégeps.
	Susciter des occasions de rapprochement entre les jeunes et les policiers.	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.	Ministère de la Sécurité publique, milieux municipal et policier et organismes communautaires.

MESURE	Promouvoir l'égalité des chances		
	L'égalité des chances est une valeur sociale forte au Québec. Tous et toutes ont les mêmes droits et doivent avoir les mêmes chances de réussite sans considération des caractéristiques ethniques, religieuses ou sociales. Pourtant, aujourd'hui encore, des inégalités subsistent et ont pour principale conséquence d'entraîner un sentiment d'exclusion. Le gouvernement souhaite promouvoir des comportements égalitaires et valoriser les personnes issues de l'immigration qui ont réussi malgré les préjugés. Leur donner confiance en l'avenir et en leur potentiel est un enjeu majeur pour la société québécoise.		
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Mettre en valeur des Québécois et des Québécoises des communautés culturelles pouvant servir de modèles aux jeunes.	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.	Organismes communautaires.
	Encourager l'affirmation et le développement de l'estime de soi des jeunes filles issues de l'immigration.	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.	Secrétariat à la Condition féminine et réseau de la santé et des services sociaux.
	Élaborer des outils pour favoriser les comportements égalitaires entre les filles et les garçons.	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.	Secrétariat à la Condition féminine, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministère de la Famille et des Aînés.



MESURE	Soutenir les jeunes victimes de racisme et de discrimination		
	Aider les jeunes des communautés culturelles à faire valoir leurs droits et leur offrir l'accompagnement et les services conseils dont ils ont besoin représentent des moyens privilégiés pour assurer le respect des droits de la personne. Le soutien aux victimes de racisme et de discrimination constitue une des mesures du plan d'action gouvernemental 2008-2013 <i>La diversité : une valeur ajoutée</i> . Elle vise à encourager la mise sur pied, par les organismes communautaires, de services conseils et de services d'accompagnement et de référence, afin de soutenir les jeunes des communautés culturelles victimes de racisme ou d'actes discriminatoires à caractère raciste.		
MOYEN D'ACTION	Action	Responsable ministériel	Partenaires
	Développer l'offre de services aux jeunes des communautés culturelles victimes de racisme et de discrimination.	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.	Organismes communautaires.

Soutenir la participation des jeunes issus de l'immigration

CHOIX STRATÉGIQUE

La société québécoise a besoin de tous ses jeunes pour assurer la relève. Les nouveaux arrivants sont un atout notamment au regard du renversement de la pyramide des âges. Plus des deux tiers des immigrants sont des jeunes de moins de 35 ans et leur niveau de scolarité est dans l'ensemble élevé. L'emploi et l'implication sociale leur assurent une intégration rapide et réussie.

L'immigration en région est un autre défi à relever. En effet, Montréal reste la destination privilégiée de la population immigrante. De nombreuses régions du Québec font face à un problème d'exode, et favoriser l'accueil des nouveaux arrivants peut constituer l'une des solutions.

INVESTISSEMENT : 6 300 000 \$.

Quelques données

- Parmi les nouveaux arrivants, près de 7 personnes sur 10 sont âgées de moins de 35 ans³³.
- Le taux de chômage des immigrants de 15 à 34 ans était de 14,3 % en 2006³⁴.

Les mesures

- Faciliter l'accès au marché du travail
- Accroître l'implication des jeunes des communautés culturelles

MESURE	Faciliter l'accès au marché du travail		
	<p>L'intégration professionnelle des jeunes immigrants et des jeunes des minorités visibles se heurte à de nombreux obstacles. L'absence d'expérience de travail au Québec, la difficulté de mettre à niveau leurs compétences et de faire reconnaître leurs diplômes acquis à l'étranger ainsi qu'une connaissance insuffisante du français constituent les principales difficultés à surmonter, lorsqu'ils veulent intégrer le marché du travail.</p> <p>Pour y remédier, le gouvernement propose des solutions concrètes. Au début de 2008, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a présenté son plan de mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration, d'accès à l'emploi et de francisation. Ainsi, l'offre gouvernementale de francisation sera bonifiée. Dans le Pacte pour l'emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, également présenté en 2008, une attention particulière est portée à la population immigrante.</p>		
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	Accorder un crédit d'impôt remboursable aux employeurs qui offrent un stage en milieu de travail aux personnes immigrantes.	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.	Ministère des Finances et ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
	Faciliter, dans le cadre de la mesure Québec pluriel, l'insertion professionnelle ou le retour en emploi ou aux études, de jeunes issus des communautés culturelles ou des minorités visibles.	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.	Organismes spécialisés en employabilité et organismes intervenant auprès des jeunes issus des communautés culturelles ou des minorités visibles.
	Offrir des emplois d'été valorisants aux jeunes des minorités visibles.	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.	Ministères et organismes publics, Ville de Montréal, secteurs privé et communautaire.

MESURE	Accroître l'implication des jeunes des communautés culturelles		
	Pour que les jeunes issus de l'immigration puissent apporter une contribution enrichissante à la vie sociale, culturelle et économique du Québec, il importe d'agir en étroite partenariat avec les acteurs concernés. Cette action vise à leur offrir la possibilité de participer à l'élaboration et au suivi des plans d'action jeunesse ainsi qu'aux débats publics et aux discussions concernant la jeunesse québécoise.		
MOYEN D'ACTION	Action	Responsable ministériel	Partenaires
	Soutenir l'instance de représentation et de concertation des jeunes issus des communautés culturelles.	Secrétariat à la jeunesse.	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, organismes des communautés culturelles et organismes jeunesse.

Notes

33 Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, données préliminaires pour 2007 et prévision pour 2008.

34 Statistique Canada, données du recensement de 2006.



APRÈS DEUX SÉJOURS EXPLORATOIRES
AVEC PLACE AUX JEUNES DANS LA
RÉGION DE DOLBEAU-MISTASSINI,
J'AI OBTENU UN EMPLOI COMME
AGENT D'INTÉGRATION À
PORTES OUVERTES SUR LE LAC, UN
ORGANISME S'OCCUPANT DE L'ACCUEIL
ET DE L'INTÉGRATION DES
IMMIGRANTS AU LAC-SAINT-JEAN.

RAPHAËL KINVI GBADOË,
ORIGINAIRE DU TOGO





JE M'ENGAGE !



Défi de l'environnement

Une jeunesse engagée pour un Québec plus vert

Défi de l'environnement

Une jeunesse engagée pour un Québec plus vert

La jeunesse québécoise a démontré un intérêt et un engagement croissants pour la protection de l'environnement. Cette génération a bénéficié d'une sensibilisation dès le plus jeune âge, alors que les générations précédentes apprennent peu à peu à modifier leurs comportements. Les jeunes ne veulent pas être des spectateurs, mais des acteurs du changement.

L'augmentation du savoir-faire en matière de préservation des ressources de même que la valorisation des emplois liés à ce secteur pourraient bien constituer une partie de la solution qui permettrait de garantir une amélioration de la qualité de vie aux générations futures.

Quelques données

- 63,7 % des 15 à 29 ans considèrent que la qualité de l'environnement s'est plutôt détériorée entre 1980 et aujourd'hui³⁵.
- 59,1 % des 15 à 29 ans considèrent que la qualité de l'environnement se détériorera d'ici à 2020³⁶.

Le choix stratégique

Développer l'expertise environnementale

DÉFI DE L'ENVIRONNEMENT

Développer l'expertise environnementale

Les jeunes ont des idées à mettre en œuvre pour contribuer à la préservation de l'environnement. Le développement de connaissances, de compétences et l'acquisition d'expérience dans le domaine environnemental ne peut que faciliter le passage de la parole aux actes. Ainsi, le gouvernement entend outiller les jeunes et les soutenir pour le développement d'un Québec fondé sur des valeurs vertes.

INVESTISSEMENT : 5 288 029 \$.

Les mesures

- Accompagner les jeunes dans leurs projets environnementaux
- Offrir des stages environnementaux

LES JEUNES ONT SURPASSÉ
NOS ATTENTES. ILS ONT
RELEVÉ TOUT UN DÉFI
ET ONT FAIT PREUVE
DE LEADERSHIP EN
ENVIRONNEMENT.

MICHEL SÉGUIN
COORDONNATEUR
DU PROJET C-VERT

MESURE	Accompagner les jeunes dans leurs projets environnementaux		
	<p>La mobilisation des jeunes autour d'un projet de développement concrétisera leur contribution à l'amélioration de leur milieu de vie. En donnant aux jeunes accès à une expérience communautaire enrichissante, le gouvernement favorise aussi leur insertion socioprofessionnelle et leur engagement citoyen.</p> <p>La création de postes d'agents étudiants en développement durable au sein des universités visera à sensibiliser les étudiants à l'environnement ainsi qu'à instaurer des mesures permanentes et efficaces dans le cadre de la Loi sur le développement durable. Cela permettra aussi la consolidation et la mise sur pied des comités environnementaux existants ou en formation.</p>		
MOYENS D'ACTION	Actions	Responsables ministériels	Partenaires
	<p>Mettre en œuvre des projets d'engagement environnemental.</p> <p>Créer trois postes d'agents étudiants du développement durable.</p>	<p>Secrétariat à la jeunesse.</p> <p>Secrétariat à la jeunesse.</p>	<p>Fondation Stephen-R.-Bronfman, organismes locaux et régionaux, Fondation David-Suzuki et organismes communautaires et privés.</p> <p>Fédération étudiante universitaire du Québec et établissements collégiaux et universitaires.</p>

MESURE	Offrir des stages environnementaux		
	<p>Le gouvernement appuiera le développement de l'expertise jeunesse environnementale en encourageant les jeunes à accroître leur savoir-faire et à concrétiser leur engagement sur le plan de la préservation des ressources. Ce faisant, les participants aux stages pourront acquérir une première expérience liée à leur domaine d'études tout en contribuant à l'amélioration du milieu de vie de leur communauté.</p>		
MOYEN D'ACTION	Action	Responsable ministériel	Partenaires
	<p>Soutenir la mise sur pied de stages environnementaux.</p>	<p>Secrétariat à la jeunesse.</p>	<p>Katimavik Services Jeunesse et organismes locaux et régionaux.</p>

Notes

35 Conseil de la science et de la technologie. *Les préoccupations des Québécoises et des Québécois face à l'avenir*, Résultats de l'enquête réalisée dans le cadre du projet *Perspectives STS*, annexe 5 : Statistiques détaillées pour l'ensemble des questions, mars 2005, p. Q-1.4.

36 *Ibid*, p. Q-2.4.

Suivi et évaluation de la stratégie d'action jeunesse 2009-2014

La *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014* vise à outiller les jeunes et à les préparer afin qu'ils puissent relever les défis du Québec de demain. Par l'intermédiaire du Secrétariat à la jeunesse, le gouvernement du Québec veillera à son déploiement, à sa concrétisation et à son évaluation. Il sera appuyé dans cette tâche par l'ensemble des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dont il est question dans la Stratégie.

Par ailleurs, les instances du suivi et de l'évaluation de la Stratégie précédente poursuivront également leur travail de concertation et d'harmonisation de leurs actions. Leur composition sera actualisée afin de tenir compte des nouveaux enjeux abordés dans la présente Stratégie.

Les comités

Le **comité des partenaires** est composé de représentants des principaux groupes qui jouent un rôle majeur dans la réalisation et le suivi de la Stratégie.

Le comité sera amené à :

- participer au suivi de la *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014*;
- contribuer au processus d'évaluation;
- partager l'expertise de chaque partenaire pour répondre à l'évolution des préoccupations des jeunes;
- réfléchir à l'établissement de nouvelles collaborations et pistes d'action;
- optimiser la mise en œuvre de la Stratégie en renforçant le réseautage et le partenariat.

Le **comité interministériel** est formé de représentants des ministères et des organismes gouvernementaux qui travaillent à la réalisation de la Stratégie. Il permettra d'assurer le suivi et l'harmonisation des interventions de la Stratégie et participera à son évaluation. Il prendra également acte des réussites et des difficultés d'implantation et d'application des moyens d'action pour proposer les correctifs appropriés.

Le **comité d'évaluation** est issu du comité interministériel. Celui-ci, constitué d'experts en évaluation des ministères, participera à l'ensemble de l'évaluation. Les membres seront particulièrement responsables de la collecte de l'information liée aux moyens d'action de leur ministère et ils contribueront à la préparation d'un rapport d'étape et du bilan final. À cet égard, les ministères ont déjà concouru à la future évaluation en proposant des indicateurs de résultats à l'égard des moyens d'action relevant de leur responsabilité. On trouvera la liste de ces indicateurs en annexe du présent document.

Dans les mois qui suivront le lancement de la Stratégie, le Secrétariat à la jeunesse proposera un cadre d'évaluation de l'ensemble des mesures présentées dans l'actuel document. Certains moyens d'action feront l'objet de recherches et d'une évaluation plus particulière au cours des cinq années de la durée de vie de la Stratégie. Il s'agira donc d'un travail continu qui pourra servir d'assise à l'élaboration de la prochaine Stratégie d'action jeunesse.

Conclusion

La Stratégie d'action jeunesse totalise des investissements de plus de deux milliards de dollars. Elle reflète l'engagement du gouvernement d'enrichir le Québec de sa relève.

Cette Stratégie s'inscrit dans la continuité de la précédente, tout en l'actualisant et en intensifiant les efforts du gouvernement sur certains enjeux, notamment la persévérance scolaire. Les principaux objectifs visés sont de favoriser la réussite éducative, d'enrichir l'expérience et la formation, d'améliorer les conditions de vie des jeunes, de soutenir ceux et celles qui vivent des difficultés et d'encourager l'engagement social.

La Stratégie se réalisera en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la société. Le milieu des affaires, les organismes communautaires, les groupes de représentation des jeunes, le monde de l'éducation et les élus municipaux s'allieront en vue d'atteindre les objectifs fixés. En fait, plusieurs centaines de partenaires participeront à la concrétisation des actions proposées, actions qui auront des effets positifs sur la vie des jeunes, de façon à les maintenir aux études et à les aider à entrer sur le marché du travail. L'objectif est qu'ils deviennent des citoyens engagés afin de prendre la place qui leur revient au sein de notre société.

Le gouvernement du Québec a choisi d'élaborer un plan d'action étalé sur cinq ans en vue d'en maximiser les retombées positives sur les jeunes et d'assurer aux organismes partenaires la stabilité et la continuité de leur action. Cela répond aussi aux attentes des organismes jeunesse qui ont demandé d'augmenter la durée de la Stratégie, qui passe de trois à cinq ans.

La situation des jeunes évoluera au cours des cinq prochaines années. Des relations soutenues avec l'ensemble des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, tel le Comité des partenaires, permettront de suivre l'évolution des enjeux qui touchent de près les jeunes. Dans son déploiement, la Stratégie d'action jeunesse devra s'assurer de continuer à répondre à leurs besoins. Les moyens d'action pourraient donc évoluer afin de soutenir adéquatement la jeunesse. De plus, le gouvernement a prévu une enveloppe budgétaire de près de cinq millions de dollars pour financer l'évaluation de la Stratégie ainsi que des projets répondant à des besoins qui seront identifiés ultérieurement.

Par la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le gouvernement unit ses efforts à ceux de tous les acteurs intervenant auprès des jeunes afin d'établir les conditions favorables à la pleine participation de la jeunesse à la société québécoise. Favoriser l'expérience, la formation et le savoir des jeunes, ainsi qu'améliorer leurs conditions de vie, permettra d'enrichir le Québec de sa relève.





Annexes

I. Actions Gouvernementales complémentaires

Voici quelques actions que poursuivra le gouvernement du Québec et qui favoriseront l'atteinte des objectifs de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Défi de l'éducation et de l'emploi

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- Poursuivre le plan d'action *La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble*
- Soutenir le développement de l'école communautaire
- Déployer l'approche École en santé

Ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine

- Encourager la pratique artistique et le contact des jeunes avec les arts et la culture dans le cadre scolaire
- Encourager les jeunes à la pratique du loisir culturel

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

- Offrir l'approche Ma place au soleil aux jeunes mères et aux jeunes pères de moins de 25 ans, prestataires de l'aide financière de dernier recours, responsables de famille monoparentale, et qui s'engagent dans une démarche volontaire d'intégration en emploi par le biais d'une formation

Défi de la santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience-Programme-services Jeunes en difficulté – Offre de service 2007-2012
- Plan d'action en santé mentale 2005-2010 – La force des liens
- Programme national de santé publique 2003-2012 et mise à jour 2008

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- Favoriser le transport actif chez la population en général
- Favoriser le transfert de connaissances pour un mode de vie physiquement actif
- Soutenir l'animation, l'organisation et l'aménagement de cours d'écoles actives et structurées
- Réaliser un portrait de la santé des 15-24 ans et concevoir un cadre de référence visant à faciliter l'élaboration de protocoles d'entente entre les collègues et les centres de santé et de services sociaux (CSSS)

- Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 *Investir pour l'avenir*
- Plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience *Afin de faire mieux ensemble*
- Plan d'action interministériel en toxicomanie 2006-2011 et offre de service 2007-2012 du programme-services Dépendances
- L'itinérance au Québec, cadre de référence
- Poursuivre la consolidation du réseau des maisons de jeunes
- Plan québécois de lutte contre le tabagisme

Défi des régions

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

- Favoriser l'engagement et la participation des jeunes dans les instances locales et régionales par la promotion de la démocratie municipale

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- Produire un outil éducatif à l'intention du personnel scolaire pour favoriser l'engagement bénévole des étudiants

Défi de l'environnement

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

- Le coin de Rafale, site d'information et de sensibilisation à l'environnement pour les jeunes de 8 à 12 ans

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- Plan d'action gouvernemental en développement durable, pour l'accompagnement du réseau des établissements d'enseignement

II. Indicateurs de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014

Défi de l'éducation et de l'emploi

Combattre le décrochage scolaire

1. Enrichir la préparation à l'entrée à l'école des moins de 5 ans		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Créer le Fonds pour le développement des jeunes enfants permettant d'investir dans des projets destinés aux enfants et à leurs parents vivant en situation de pauvreté.	Nombre de projets présentés et retenus.	Nombre d'enfants touchés.
Consolider les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance afin de favoriser le développement optimal des enfants de moins de 5 ans se trouvant dans une situation qui les rend vulnérables.	Nombre d'établissements offrant des services (ventiler par région). Nombre d'interventions réalisées par région.	Proportion des mères de moins de 20 ans ainsi que des mères de 20 ans et plus sous-scolarisées et vivant sous le seuil de la pauvreté rejointes. Réaliser une intervention toutes les deux semaines auprès des jeunes femmes en période prénatale et postnatale.
2. Accompagner les jeunes pour augmenter leurs facteurs de réussite		
Poursuivre l'appui et le soutien des écoles accueillant des élèves des milieux les plus défavorisés.	Nombre d'écoles ayant déposé leur planification d'intervention. Agir autrement. Nombre d'accompagnateurs ayant acquis une expertise propre à ces milieux dans les commissions scolaires.	Nombre d'élèves touchés. Évolution du taux de persévérance et de réussite dans les écoles visées.
Poursuivre Idéo 16-17 offrant un accompagnement personnalisé aux jeunes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs.	Nombre de jeunes ayant signé une entente. Nombre de partenaires impliqués.	Nombre de jeunes qui sont retournés à l'école ou qui s'y sont maintenus, alors qu'ils risquaient d'en décrocher. Nombre de jeunes ayant obtenu un emploi.
Mettre en œuvre des projets de conciliation travail-études afin de permettre aux jeunes d'obtenir un premier diplôme.	Nombre de projets financés.	Nombre de participants qui auront intégré le marché du travail ou terminé une formation à la suite de leur participation d'ici au 31 mars 2011.
Mettre en œuvre le Plan d'action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).	Nombre de mesures mises en œuvre.	Nombre de personnes-ressources mises à la disposition des régions pour l'accompagnement des gestionnaires. Publication de lignes directrices pour une intégration réussie.

Poursuivre le soutien au projet Secondaire en spectacle, programme de développement culturel et artistique des jeunes axé sur l'expérimentation, l'apprentissage et la formation.	Nombre d'écoles secondaires participantes (ventiler par région). Nombre de jeunes du secondaire inscrits au projet.	Nombre de jeunes du secondaire ayant participé du début à la fin.
3. Soutenir les régions pour combattre le décrochage scolaire		
Concrétiser l'initiative conjointe entre le gouvernement et la Fondation Lucie-et-André-Chagnon.	Fonds consacré à la persévérance scolaire. Portrait diagnostic par région.	Montants accordés par le Fonds. Nombre de projets soutenus par région.

Faciliter le choix de carrière

4. Permettre la découverte des métiers et des professions		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Déployer le projet de cybermentorat pour mieux accompagner les jeunes dans leur choix de carrière et leur orientation professionnelle.	Nombre de régions desservies par Academos. Nombre de mentors recrutés.	Nombre de jumelages réalisés. Nombre de jeunes inscrits au programme.
Poursuivre Jeunes explorateurs d'un jour, programme de découverte des services publics pour les jeunes des 4 ^e et 5 ^e secondaire et de l'enseignement collégial.	Nombre d'établissements participants (ventiler par région).	Nombre de jeunes participants (ventiler par niveau de scolarité et par sexe). Nombre de stages réalisés au sein de la fonction publique provinciale.
Promouvoir la culture scientifique et la relève en science et en technologie pour inciter les jeunes à s'orienter vers des carrières dans ces domaines d'activités.	Nombre d'établissements ayant reçu une aide financière (ventiler par type/région). Nombre d'activités réalisées.	Nombre de personnes touchées (ventiler par clientèle et par région).
5. Promouvoir la formation professionnelle		
Développer les activités de valorisation de la formation professionnelle permettant aux jeunes du secondaire de connaître les métiers de la formation professionnelle et technique et les perspectives d'emploi.	Nombre d'activités réalisées (ventiler par type et par région).	Nombre d'établissements participants (ventiler par région). Nombre de jeunes participants (ventiler par région).
Favoriser l'accès des jeunes de moins de 20 ans à la formation professionnelle.	Nombre de mesures du plan d'intervention mises en œuvre.	Évolution du nombre de jeunes inscrits à la formation professionnelle.

Favoriser le passage à la vie active et le maintien en emploi

6. Accompagner les jeunes dans leur intégration au marché du travail et leur maintien en emploi		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Poursuivre Jeunes en action qui permet aux 18 à 24 ans de développer leur autonomie et d'être accompagnés en ce qui concerne leur intégration et leur maintien dans un premier emploi, leur retour aux études ou quant à la réalisation d'un projet professionnel.	Nombre de jeunes participants (ventiler par région).	Nombre de jeunes participants par région qui ont intégré un emploi ou qui sont en formation à la suite de leur participation.
Poursuivre le programme Alternative jeunesse qui, par le versement d'une aide financière, encourage les jeunes à s'engager dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle	Nombre de jeunes inscrits au programme (ventiler par région).	Nombre de jeunes par région qui ont obtenu un emploi ou qui sont retournés aux études à la suite de leur participation au programme.
Poursuivre l'attribution d'un crédit d'impôt aux entreprises qui forment un apprenti dans le cadre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail.	-	Nombre d'apprentis touchés. Nombre d'employeurs ayant participé au programme. Évolution de la participation (selon la disponibilité des données par âge).
Accroître le nombre de jeunes des centres jeunesse bénéficiant du programme Qualification des jeunes afin qu'ils réussissent leur insertion en emploi ou dans un parcours de formation qualifiante.	Nombre de jeunes qui participent au programme par centre jeunesse.	Nombre de jeunes qui ont intégré un emploi, fait un retour aux études ou qui se sont inscrits à une formation (ventiler par région).
Offrir une formule intensive du programme Qualification des jeunes, notamment aux jeunes contrevenants.	Nombre de jeunes qui participent au programme par centre jeunesse.	Nombre de jeunes qui ont obtenu un emploi, fait un retour aux études ou qui se sont inscrits à une formation (ventiler par région).
Poursuivre le Programme de bourses pour les jeunes artistes et écrivains de la relève professionnelle.	Nombre de demandes de bourses.	Nombre de bourses attribuées.
Mieux former les jeunes en matière de santé et de sécurité du travail.	Publication des outils.	Nombre d'établissements d'enseignement.
Établir une collaboration entre le Secrétariat à la jeunesse et le ministère du Travail afin de documenter la situation du travail atypique chez les jeunes et d'explorer des avenues de solution aux problématiques identifiées.	Présence d'une plate-forme d'échanges.	Nombre de rencontres réalisées.

7. Permettre aux jeunes ayant un handicap ou des troubles mentaux graves d'obtenir un emploi		
Soutenir la planification de la transition de l'école vers la vie active des élèves handicapés.	Nombre de formations données aux gestionnaires par les personnes-ressources régionales y compris la planification de la transition de l'école vers la vie active.	Nombre de plans d'intervention incluant la planification de la transition. Nombre de projets expérimentaux soutenus. Nombre de projets diffusés sur le site Internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
Offrir aux employeurs qui engagent des personnes handicapées un crédit d'impôt remboursable pour stage en milieu de travail, bonifié dans le cadre du Pacte pour l'emploi et dans de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.	-	Nombre de personnes handicapées touchées. Évolution de la participation. Nombre d'employeurs ayant participé au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Évolution de la participation (selon la disponibilité des données par âge).

Permettre la conciliation famille-travail-études

8. Améliorer les services offerts aux jeunes familles		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Déployer le Programme de soutien aux politiques familiales municipales.	Nombre de municipalités ou de MRC ayant présenté une demande de financement. Nombre de demandes retenues.	Nombre de municipalités qui ont adopté une politique familiale municipale et le plan d'action qui en découle. Pourcentage de la population touchée.
Rendre disponible le Programme de soutien aux projets issus de la communauté.	Nombre d'organismes et d'associations ayant présenté une demande de financement. Nombre de demandes retenues.	Nombre de projets subventionnés. Nombre de familles touchées.
Mettre en œuvre le Programme de soutien financier aux milieux de travail.	Nombre d'entreprises et d'associations soutenues financièrement. Nombre de projets retenus.	Nombre d'employés touchés.
9. Soutenir les familles dont les enfants ont des besoins particuliers		
Poursuivre le soutien apporté aux services de surveillance des élèves handicapés de 12 à 21 ans.	Nombre de services de surveillance mis sur pied (ventiler par région).	Nombre de jeunes touchés.

Préparer les jeunes au nouvel espace mondial

10. Développer les compétences des jeunes à l'international		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Accroître l'offre de stage à l'étranger aux jeunes des milieux collégial et universitaire.	Nombre d'établissements qui proposent des stages à l'étranger (ventiler par région).	Nombre de stagiaires.
Faciliter l'accessibilité des stages à l'étranger aux jeunes vivant dans des régions éloignées.	Nombre de jeunes vivant en régions éloignées ayant fait une demande de stage à l'étranger.	Nombre de stages à l'étranger réalisés par des jeunes vivant en régions éloignées (ventiler par région).
Offrir des stages à l'étranger aux jeunes éloignés du marché du travail.	Nombre de stages à l'étranger offerts dans le cadre des ententes conclues avec Emploi-Québec.	Nombre de stagiaires.
Soutenir la poursuite d'études collégiales et universitaires à l'étranger (programmes PECU).	-	Nombre d'étudiants bénéficiaires d'un soutien à la mobilité.
Mettre en œuvre un programme d'échanges de stagiaires en formation technique avec le Mexique.	-	Nombre de stagiaires de la formation technique bénéficiaires d'une aide à la mobilité.
Poursuivre le Programme de mobilité internationale des étudiants universitaires.	-	Nombre d'étudiants universitaires bénéficiant d'une aide financière.
Poursuivre et bonifier les programmes de bourses pour de courts séjours d'études à l'extérieur du Québec.	-	Nombre d'élèves et d'étudiants ayant bénéficié d'un soutien financier.
Soutenir les échanges internationaux en formation artistique et culturelle à l'enseignement collégial.	-	Nombre d'activités conjointes réalisées par des étudiants.
Poursuivre les programmes Odyssée et Accent qui encouragent l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, en situation de travail dans les établissements scolaires.	-	Nombre de participants au programme.
Encourager l'apprentissage des langues modernes.	-	Nombre de participants.
Créer l'Office Québec-Monde pour la jeunesse afin d'établir de nouveaux réseaux d'échanges favorisant l'acquisition de connaissances, ainsi que des formations professionnelles à l'occasion d'une expérience internationale.	Création de l'Office.	Nombre de nouveaux territoires d'échanges.

Soutenir l'implantation de la Fondation des offices jeunesse internationaux du Québec (Fondation LOJIQ), dont la mission est d'accroître l'offre de stages à l'étranger aux jeunes Québécois, en faisant appel à la générosité des secteurs privé et institutionnel.	-	Nombre de jeunes touchés. Nombre de stages effectués grâce à la Fondation.
--	---	---

Défi de l'entrepreneuriat

Intensifier le développement de la culture entrepreneuriale

11. Soutenir les jeunes dans la réalisation d'initiatives entrepreneuriales		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Soutenir et accompagner des écoles primaires dans le développement des valeurs entrepreneuriales et environnementales.	Nombre de participants aux rencontres du réseau. Nombre de nouvelles écoles sensibilisées par le réseau.	Nombre de jeunes touchés. Nombre de formations données.
Soutenir la mise en œuvre de projets entrepreneuriaux dans des écoles primaires et secondaires en milieu défavorisé.	Nombre d'ententes signées avec les écoles (ventiler par région).	Nombre de projets réalisés (ventiler par région).
Poursuivre l'implantation du programme Sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des jeunes du secondaire.	Nombre d'établissements d'enseignement secondaire publics et privés qui offrent le programme.	Nombre d'élèves inscrits au programme.
Soutenir, au secondaire, la possibilité d'expérimenter tous les cycles de vie d'une entreprise.	Nombre de régions administratives où a lieu cette expérimentation.	Nombre d'élèves participants aux activités entrepreneuriales. Nombre d'écoles secondaires qui ont accès aux activités.
Soutenir les clubs entrepreneuriaux étudiants en formation professionnelle, collégiale et universitaire.	Nombre de clubs actifs (ventiler par ordre d'enseignement et par région administrative).	Nombre d'activités organisées (ventiler par thèmes). Nombre de participants au colloque.
Soutenir le Concours québécois en entrepreneuriat afin d'encourager la participation des établissements scolaires et des nouveaux entrepreneurs.	Financement accordé (coordination régionale).	Nombre de projets déposés aux deux volets du concours (ventiler par région). Nombre de participants aux deux volets du concours (ventiler par région).

12. Mobiliser les intervenants en éducation		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Intégrer à la formation pratique de futurs enseignants des stratégies d'intervention pédagogiques à valeur entrepreneuriale.	Nombre de stages réalisés.	Nombre d'établissements du Québec participant aux projets de formation initiale (ventiler par ordre d'enseignement et par région).
Sensibiliser les parents et accompagner le personnel enseignant et les directions d'école en ce qui concerne le développement de la culture entrepreneuriale.	Nombre d'activités tenues.	Nombre d'enseignants et autres intervenants formés.
13. Renforcer la cohérence et l'arrimage des interventions auprès du monde de l'éducation		
Mettre sur pied un mécanisme de concertation permettant de mobiliser les leaders de l'éducation dans le développement de la culture entrepreneuriale.	Présence du comité. Nombre de rencontres.	Nombre d'interventions réalisées auprès des leaders de l'éducation. Nombre de partenaires touchés.
Soutenir les initiatives entrepreneuriales des communautés grâce au réseau des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse.	Nombre d'agents de sensibilisation (ventiler par région).	Nombre d'initiatives entrepreneuriales soutenues.
Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale grâce au réseau des agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse.	Nombre d'agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif (ventiler par région).	Nombre d'initiatives entrepreneuriales répertoriées.
14. Établir des ponts entre l'école et le milieu des affaires		
Réaliser des activités de sensibilisation, notamment par des témoignages d'entrepreneurs dans les écoles.	Nombre de chambres de commerce participantes.	Nombre d'activités de sensibilisation réalisées.
15. Favoriser l'engagement des élus municipaux		
Sensibiliser les élus municipaux à l'importance de l'entrepreneuriat jeunesse comme outil de prise en main de leur développement par l'expérimentation de projets pilotes de communautés entrepreneuriales.	Nombre d'activités de sensibilisation réalisées (ventiler par municipalité et par région). Nombre d'élus présents aux activités.	Nombre de projets pilotes réalisés ou en cours (ventiler par municipalité et par région).

16. Promouvoir l'économie sociale dans les régions

Créer et diffuser un outil de sensibilisation à l'économie sociale auprès des trois types d'agents concernés (agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et agents de participation citoyenne) ainsi qu'auprès de clientèles cibles, notamment les communautés autochtones et les personnes issues de l'immigration.	Présence d'un outil de sensibilisation à l'économie sociale. Nombre de partenaires (agents, communautés) qui disposent de l'outil.	Nombre d'activités de sensibilisation réalisées (ventiler par région).
---	---	--

Favoriser la réussite des jeunes entrepreneurs

17. Améliorer les habiletés de gestion

Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Offrir partout au Québec la formation Gérer efficacement ma nouvelle entreprise.	Nombre de formations réalisées (ventiler par région).	Nombre de jeunes entrepreneurs ayant suivi les ateliers de formation du programme.
Proposer des séances de sensibilisation au réseautage d'entreprise.	Nombre de séances de sensibilisation offertes (ventiler par région).	Nombre jeunes touchés.
Organiser des sessions de formation au qualimètre et aux outils de la qualité pour les jeunes entrepreneurs.	Nombre de sessions de formation offertes (ventiler par région).	Nombre de jeunes touchés.

18. Intensifier l'accompagnement		
Soutenir le mentorat d'affaires auprès des jeunes entrepreneurs.	Nombre de mentors recrutés (ventiler par région).	Nombre annuel de mentorés de moins de 35 ans jumelés (ventiler par région).
Soutenir la création de groupes d'échanges et de relève d'entreprises réunissant de jeunes entrepreneurs et des chefs d'entreprises.	Nombre de rencontres annuelles ayant porté sur la relève. Nombre de clubs de jeunes entrepreneurs créés.	Nombres de jeunes entrepreneurs touchés.
Offrir un soutien technique aux jeunes vivant l'exclusion sociale et économique afin qu'ils bénéficient d'un microcrédit pour démarrer une entreprise.	Nombre de fonds ou de cercles d'emprunt qui ont accordé de l'accompagnement technique (ventiler par région).	Nombre de projets accompagnés. Nombre de jeunes de 18 à 35 ans touchés par les projets.
Soutenir l'accompagnement et le financement de jeunes entrepreneurs en démarrage ou en relève d'entreprises, notamment auprès des nouveaux arrivants.	Nombre de projets financés (ventiler par type de clientèle et par région).	Nombre de jeunes entrepreneurs touchés. Nombre d'emplois créés et maintenus.
Offrir des formations portant sur l'acquisition d'entreprises et permettant de développer les compétences de gestion appropriées.	Nombre d'ententes régionales conclues. Nombre d'organismes utilisateurs.	Nombre de jeunes ayant suivi la formation succès-relève (ventiler par région).
19. Promouvoir la relève entrepreneuriale dans les secteurs agricole et bioalimentaire		
Renouveler le plan d'action du volet Établissement et relève agricole pour les cinq prochaines années.	Nombre d'actions réalisées.	Nombre de mesures implantées. Nombre de projets d'entreprise soutenus.
Mettre en œuvre les mesures du Plan d'action pour la relève entrepreneuriale dans les pêches et l'aquaculture commerciales.	Nombre de mesures mises en œuvre. Nombre de partenaires du secteur mobilisés.	Nombre de jeunes exploitants (ventiler par classe d'âge). Nombre de projets soutenus.
Élaborer un plan d'action visant à développer la relève dans le secteur de la transformation alimentaire.	Existence du plan d'action. Nombre de partenaires du secteur mobilisés.	Nombre de mesures implantées.

Initier aux réalités mondiales de l'entrepreneuriat

20. Permettre la mobilité et l'acquisition d'expérience		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Faire vivre aux jeunes Québécois l'élaboration de projets d'entreprises dans le cadre d'Écoles d'été réunissant des jeunes venant de plusieurs pays du monde.	Nombre de sessions de formation réalisées (entrepreneuriat traditionnel et coopératif).	Nombre de jeunes touchés.
Soutenir la participation de jeunes Québécois à un stage ou à une activité à l'étranger afin de les sensibiliser et de les former aux valeurs entrepreneuriales.	Nombre de stages (projets) réalisés.	Nombre de participants (ventiler par stage et par pays).
Jumeler des jeunes à des entreprises afin de leur permettre d'acquérir une expérience entrepreneuriale lors de missions internationales.	Nombre de missions réalisées.	Nombre de jumelages réalisés (ventiler par territoire).
Encourager la participation de jeunes entrepreneurs à des formations, à des salons d'affaires à l'étranger ainsi qu'à des missions commerciales.	Nombre de missions ou d'activités réalisées.	Nombre de jeunes de 18 à 35 ans qui ont participé à des missions à l'étranger.

Défi de la santé

Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie

21. Inciter à manger sainement et à adopter un mode de vie actif		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Outiller les milieux de garde, les élèves, les parents et les enseignants à l'acquisition et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.	Nombre d'établissements dotés d'une politique locale. Nombre de mesures implantées.	Cohérence des politiques locales avec les orientations nationales. Nombre de personnes ou d'établissements touchés par les outils.
Élaborer la charte d'engagement volontaire pour contrer l'extrême maigre et l'anorexie, et promouvoir une image corporelle saine.	Rédaction de la charte d'engagement.	Nombre de signataires de la charte.
Promouvoir le transport actif chez les étudiants des établissements postsecondaires.	Nombre d'outils produits.	Nombre d'établissements ayant reçu les outils.

Prévenir et agir sur les comportements à risque

22. Promouvoir une sexualité saine et responsable		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Offrir des activités d'éducation à la sexualité incluant des interventions visant à contrer l'homophobie et le phénomène de l'hypersexualisation en milieu scolaire et dans les centres jeunesse.	Rapport d'évaluation des projets. Nombre et nature des outils élaborés.	Nombre d'établissements ayant offert des activités (ventiler par région). Nombre de jeunes touchés par les activités (ventiler par type d'établissement et par région).

23. Contrer la négligence envers les enfants de 0 à 12 ans		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Implanter un programme s'adressant aux familles négligentes ayant des enfants de 0 à 12 ans.	Nombre de territoires des CSSS couverts par le programme (ventiler par région).	Nombre de familles touchées. Réaliser une à deux interventions par semaine pendant environ deux ans. Évolution du taux de signalement et de ressignalement pour cause de négligence en vertu de la LPJ.

24. Soutenir les jeunes en détresse ou ayant des troubles mentaux		
Favoriser l'accessibilité et le déploiement de l'hébergement et offrir des mesures de soutien dans la communauté pour les jeunes de 18 à 25 ans souffrant de troubles mentaux graves.	Nombre d'établissements dotés de places d'hébergement et offrant des mesures de soutien.	Nombre de places d'hébergement de transition d'une durée limitée et dotées d'un encadrement intensif. Nombres de jeunes bénéficiant d'un suivi intensif. Nombre de jeunes bénéficiant d'un soutien d'intensité variable.
Repérer les jeunes présentant un risque suicidaire et faciliter leur demande d'aide par des réseaux de sentinelles.	Nombre de sentinelles en place. Nombre de sentinelles formées par territoire de CSSS.	Nombre de jeunes soutenus et référés à une ressource d'aide par une sentinelle.
Assurer le maintien des équipes multidisciplinaires de deuxième niveau en santé mentale et en prévention du suicide dans tous les centres jeunesse.	-	Nombre d'intervenants consacrés aux équipes de deuxième niveau. Nombre de consultations effectuées.
25. Lutter contre la toxicomanie		
Implanter un programme d'intervention spécifique en toxicomanie offert aux jeunes des centres jeunesse.	Nombre de postes d'intervenants consacrés au projet dans chacun des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes (CRPAT).	Nombre de jeunes des centres jeunesse touchés.
Implanter un programme d'intervention familiale s'adressant particulièrement aux enfants de 6 à 12 ans qui vivent avec un ou des parents présentant une toxicomanie.	Nombre de postes d'intervenants consacrés au projet dans chacun des CRPAT. Nombre d'intervenants des CRPAT formés.	Nombre de jeunes touchés.
26. Contre le phénomène des gangs de rue		
Soutenir financièrement les actions mises en avant par des organismes communautaires afin de prévenir l'adhésion des jeunes aux gangs de rue.	Nombre d'organismes communautaires financés.	Nombre de projets ou d'activités soutenus (ventiler par région). Nombre de jeunes touchés.
Élaborer des plans d'action visant à prévenir le recrutement des jeunes aux fins d'exploitation sexuelle.	Nombre d'organismes communautaires financés.	Nombre d'initiatives soutenues (ventiler par région). Nombre de jeunes touchés.

Défi des régions

Favoriser la présence des jeunes dans toutes les régions du Québec

27. Soutenir le retour, l'établissement et le maintien en région		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Consolider le soutien à Place aux jeunes.	Nombre d'interventions menées auprès des jeunes. Nombre de jeunes participants.	Nombre de jeunes qui sont retournés en région. Nombre de jeunes établis en région (ventiler par catégories).
Au cours de la mise en œuvre de la Stratégie, bonifier le crédit d'impôt offert aux nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée.	Entrée en vigueur de la bonification du crédit d'impôt.	Nombre de nouveaux diplômés touchés.
28. Améliorer la continuité, la complémentarité et la cohérence des services		
Poursuivre l'Engagement jeunesse afin d'accroître la cohésion et la complémentarité des services.	Nombre de plans d'action arrimés aux conférences régionales des élus et aux forums jeunesse régionaux.	Nombre de jeunes au sein des forums régionaux.
Mettre sur pied le Plan de cheminement vers l'autonomie visant à aider les jeunes, dès leurs 16 ans, dans leur passage à la vie autonome et leur intégration sociale.	Nombre d'établissements ayant implanté le Plan de cheminement vers l'autonomie (CJ, partenaires communautaires, régions). Nombre d'interventions réalisées auprès des jeunes.	Nombre de jeunes ayant bénéficié du Plan de cheminement vers l'autonomie.
29. Encourager le développement de projets novateurs par et pour les jeunes		
Reconduire les fonds régionaux d'investissement jeunesse.	Nombre de projets locaux et régionaux soutenus et montant accordé à chacun (ventiler par région).	Nombre d'emplois créés en région grâce au Fonds (ventiler par région).

Encourager l'engagement dans le milieu de vie

30. Renforcer la représentation des jeunes en région		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Consolider les forums jeunesse régionaux qui contribuent à la représentation, à la concertation et à la mobilisation des jeunes en région.	Nombre de jeunes touchés ou mobilisés (ventiler par région). Nombre de partenaires participants.	Nombre de jeunes différents siégeant au sein des forums (par région). Nombre d'emplois au sein des forums (par région).
31. Valoriser l'engagement citoyen		
Poursuivre la réalisation d'activités de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes.	Nombre de participants aux activités de reconnaissance par région.	Nombre d'actions de promotion réalisées par les lauréats des activités de reconnaissance.
Consolider et développer l'expertise des agents de participation citoyenne des forums jeunesse.	Nombre d'actions réalisées en faveur du développement de l'expertise des agents de participation citoyenne.	Nombre de projets réalisés favorisant la participation citoyenne. Nombre de jeunes touchés par l'éducation à la citoyenneté.
Soutenir la réalisation de l'École d'été permettant la rencontre de jeunes engagés dans leur milieu.	Nombre de conférenciers. Nombre d'activités présentées.	Nombre de participants (ventiler par niveau de scolarité et par région).
32. Initier au processus électoral et aux institutions démocratiques		
Poursuivre les Parlements au secondaire qui initient les jeunes au fonctionnement des institutions parlementaires.	Nombre de conseils d'élèves mis sur pied.	Nombre d'écoles participantes. Nombre de projets de loi adoptés dans les écoles
Poursuivre le programme Électeurs en herbe qui initie les jeunes au processus électoral et à l'exercice de la citoyenneté.	Nombre d'établissements et d'organismes participants (ventiler par région).	Nombre de jeunes participants (ventiler par région).

Soutenir l'implication des jeunes Autochtones dans leur communauté et dans la société québécoise

33. Favoriser la réussite éducative		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Poursuivre les travaux de la Table de concertation sur la scolarisation des élèves autochtones.	Nombre de rencontres de la Table de concertation.	Nombre de projets mis en œuvre.
Soutenir des projets d'écoles du réseau scolaire public québécois visant notamment à l'amélioration des compétences linguistiques des élèves autochtones.	Nombres d'écoles participantes.	Nombre de jeunes touchés. Nombre de projets soutenus.
34. Encourager la représentativité		
Favoriser la concertation et l'engagement des jeunes Autochtones.	Nombre d'actions menées (ventiler par type).	Nombre de jeunes touchés. Nombre de partenaires participants.
Favoriser la concertation et l'engagement des jeunes Autochtones en milieu urbain.	Présence d'un coordonnateur. Nombre d'actions menées auprès des jeunes Autochtones.	Nombre de jeunes Autochtones touchés. Nombre de partenaires participants.
Favoriser la concertation et le réseautage des jeunes femmes autochtones.	Présence d'un coordonnateur. Nombre d'actions menées auprès des jeunes femmes autochtones.	Nombre de jeunes femmes autochtones touchées. Nombre de partenaires participants.
Bonifier les frais de fonctionnement du Forum jeunesse de l'Administration régionale crie et de l'Association des jeunes du Nunavik Saputiit.	Attribution d'un financement récurrent. Nombre d'emplois au Forum.	Nombre de jeunes différents siégeant au Forum.
Reconduire le Fonds d'investissement jeunesse des communautés crie et inuite.	Nombre de projets locaux et régionaux et montant accordé à chacun.	Nombre de jeunes Cris et Inuits touchés.
35. Améliorer la qualité de vie		
Renouveler le Programme d'aide financière pour l'embauche de coordonnateurs et coordonnatrices du sport et du loisir et d'implication communautaire et citoyenne dans les communautés autochtones.	Nombre de coordonnateurs embauchés (ventiler par territoires).	Nombre de jeunes touchés ou engagés dans des projets ou des activités. Nombre d'activités (types de services offerts).
Soutenir la réalisation d'œuvres cinématographiques et musicales par les jeunes Autochtones.	Nombre d'activités de soutien réalisées.	Nombre de projets menés. Nombre de jeunes engagés dans des projets.
Poursuivre les activités de prévention du suicide chez les jeunes Autochtones, notamment par l'organisation d'un colloque.	-	Nombre de participants. Types d'organismes représentés.

Défi de la diversité

Favoriser le respect de la diversité

36. S'ouvrir à la diversité		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Soutenir la réalisation d'activités favorisant les rapprochements interculturels chez les jeunes d'âge scolaire.	Nombre d'activités réalisées.	Nombre de jeunes engagés dans des activités ou des projets. Nombre d'établissements impliqués dans la réalisation d'activités.
Susciter des occasions de rapprochement entre les jeunes et les policiers.	Nombre d'activités de rapprochement.	Nombre de jeunes touchés par des activités de rapprochement.
37. Promouvoir l'égalité des chances		
Mettre en valeur des Québécois et des Québécoises des communautés culturelles pouvant servir de modèles aux jeunes.	Nombre de jeunes touchés par les activités de sensibilisation réalisées. Nombre de visites de la page Internet contenant les capsules vidéo produites.	Nombre de projets soutenus. Nombre de régions touchées.
Encourager l'affirmation et le développement de l'estime de soi des jeunes filles issues de l'immigration.	Nombre d'activités formatrices et de sensibilisation réalisées à l'intention des jeunes filles et des intervenants en milieu jeunesse et dans les écoles.	Nombre de jeunes touchés par les activités formatrices réalisées à l'intention des jeunes filles et des intervenants en milieu jeunesse et dans les écoles.
Élaborer des outils pour favoriser les comportements égalitaires entre les filles et les garçons.	Nombre d'outils d'intervention produits. Nombre d'intervenants formés par région.	Nombre de jeunes touchés (ventiler par région).
38. Soutenir les jeunes victimes de discrimination		
Développer l'offre de services aux jeunes des communautés culturelles victimes de racisme et de discrimination.	Nombre d'organismes offrant des services d'accompagnement et de référence leur permettant de faire valoir leurs droits. Types de services offerts.	Nombre de jeunes ayant bénéficié de services d'accompagnement et de référence leur permettant de faire valoir leurs droits.

Soutenir la participation des jeunes issus de l'immigration

39. Faciliter l'accès au marché du travail		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Accorder un crédit d'impôt remboursable aux employeurs qui offrent un stage en milieu de travail aux personnes immigrantes.	-	Nombre d'immigrants touchés. Nombre d'employeurs ayant participé au Programme d'apprentissage en milieu de travail. Évolution de la participation (selon la disponibilité des données par âge).
Faciliter, dans le cadre de la mesure Québec pluriel, l'insertion professionnelle ou le retour en emploi ou aux études, de jeunes issus des communautés culturelles ou des minorités visibles.	-	Nombre de jumelages réalisés. Nombre de retours en emploi ou aux études.
Offrir des emplois d'été valorisants aux jeunes des minorités visibles.	Nombre de jeunes à l'emploi.	Nombre de jeunes ayant achevé avec succès leur emploi d'été.
40. Accroître l'implication des jeunes des communautés culturelles		
Soutenir l'instance de représentation et de concertation des jeunes issus des communautés culturelles.	Nombre de réunions organisées. Nombre de jeunes siégeant à l'instance.	Nombre de documents (avis, recommandations) soumis au Secrétariat à la jeunesse.

Défi de l'environnement

Développer l'expertise environnementale

41. Accompagner les jeunes dans leurs projets environnementaux		
Moyens d'action	Indicateurs (mise en œuvre)	Indicateurs (résultats ou effets à court terme)
Mettre en œuvre des projets d'engagement environnemental.	Nombre de territoires touchés.	Nombre de jeunes participants. Nombre de projets environnementaux réalisés.
Créer trois postes d'agents étudiants du développement durable.	Nombre de postes d'agents étudiants créés.	Nombre d'interventions réalisées auprès des étudiants ou des partenaires. Nombre d'étudiants touchés par les interventions.
42. Offrir des stages environnementaux		
Soutenir la mise sur pied de stages environnementaux.	Nombres de stages environnementaux offerts (ventiler par région et par organisme).	Nombre de stages réalisés. Nombres de jeunes participants.



Tableau synthèse

Défi de l'éducation et de l'emploi

Choix stratégiques	Mesures	Moyens d'action
Combattre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Enrichir la préparation pour l'entrée à l'école des moins de 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Créer le Fonds pour le développement des jeunes enfants permettant d'investir dans des projets destinés aux enfants et à leurs parents vivant en situation de pauvreté. Consolider les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance afin de favoriser le développement optimal des enfants de moins de 5 ans se trouvant dans une situation qui les rend vulnérables.
	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les jeunes pour augmenter leurs facteurs de réussite 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'appui et le soutien des écoles accueillant des élèves des milieux les plus défavorisés. Poursuivre Idéo 16-17 offrant un accompagnement personnalisé aux jeunes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs. Mettre en œuvre des projets de conciliation travail-études afin de permettre aux jeunes d'obtenir un premier diplôme. Mettre en œuvre le Plan d'action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Poursuivre le soutien au projet Secondaire en spectacle, programme de développement culturel et artistique des jeunes axé sur l'expérimentation, l'apprentissage et la formation.
	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les régions pour combattre le décrochage scolaire 	
Faciliter le choix de carrière	<ul style="list-style-type: none"> Permettre la découverte des métiers et des professions 	<ul style="list-style-type: none"> Déployer le projet de cybermentorat pour mieux accompagner les jeunes dans leur choix de carrière et leur orientation professionnelle. Poursuivre Jeunes explorateurs d'un jour, programme de découverte des services publics pour les jeunes des 4e et 5e secondaire et de l'enseignement collégial. Promouvoir la culture scientifique et la relève en science et technologie pour inciter les jeunes à s'orienter vers des carrières dans ces domaines d'activités.
	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les activités de valorisation de la formation professionnelle permettant aux jeunes du secondaire de connaître les métiers de la formation professionnelle et technique et les perspectives d'emploi. Favoriser l'accès des jeunes de moins de 20 ans à la formation professionnelle.

Choix stratégiques	Mesures	Moyens d'action
Favoriser le passage à la vie active et le maintien en emploi	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les jeunes dans leur intégration au marché du travail et leur maintien en emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre Jeunes en action qui permet aux 18 à 24 ans de développer leur autonomie et d'être accompagnés en ce qui concerne leur intégration et leur maintien dans un premier emploi, leur retour aux études ou quant à la réalisation d'un projet professionnel. Poursuivre le programme Alternative jeunesse qui, par le versement d'une aide financière, encourage les jeunes à s'engager dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle. Poursuivre l'attribution d'un crédit d'impôt aux entreprises qui forment un apprenti dans le cadre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail. Accroître le nombre de jeunes des centres jeunesse bénéficiant du programme Qualification des jeunes afin qu'ils réussissent leur insertion en emploi ou dans un parcours de formation qualifiante. Offrir une formule intensive du programme Qualification des jeunes, notamment aux jeunes contrevenants. Poursuivre le Programme de bourses pour les jeunes artistes et écrivains de la relève professionnelle. Mieux former les jeunes en matière de santé et de sécurité du travail. Établir une collaboration entre le Secrétariat à la jeunesse et le ministère du Travail afin de documenter la situation du travail atypique chez les jeunes et d'explorer des avenues de solution aux problématiques identifiées.
	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux jeunes ayant un handicap ou des troubles mentaux graves d'obtenir un emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la planification de la transition de l'école vers la vie active des élèves handicapés. Offrir aux employeurs qui engagent des personnes handicapées un crédit d'impôt remboursable pour stage en milieu de travail, bonifié dans le cadre du Pacte pour l'emploi et de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.
Permettre la conciliation famille-travail-études	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les services offerts aux jeunes familles 	<ul style="list-style-type: none"> Déployer le Programme de soutien aux politiques familiales municipales. Rendre disponible le Programme de soutien aux projets issus de la communauté. Mettre en œuvre un programme de soutien financier aux milieux de travail.
	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les familles dont les enfants ont des besoins particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le soutien apporté aux services de surveillance des élèves handicapés de 12 à 21 ans.

Choix stratégiques	Mesures	Moyens d'action
Préparer les jeunes au nouvel espace mondial	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les compétences des jeunes à l'international 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'offre de stages professionnels à l'étranger aux jeunes des milieux collégial et universitaire. • Faciliter l'accessibilité aux stages à l'étranger aux jeunes vivant dans des régions éloignées. • Offrir des stages à l'étranger aux jeunes éloignés du marché du travail. • Soutenir la poursuite d'études collégiales et universitaires à l'étranger (programmes PECU). • Mettre en œuvre un programme d'échange de stagiaires en formation technique avec le Mexique. • Poursuivre le Programme de mobilité internationale des étudiants universitaires. • Poursuivre et bonifier les programmes de bourses pour de courts séjours d'études à l'extérieur du Québec. • Soutenir les échanges internationaux en formation artistique et culturelle à l'enseignement collégial. • Poursuivre les programmes Odyssee et Accent qui encouragent l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, en situation de travail, dans des établissements scolaires. • Encourager l'apprentissage des langues modernes. • Créer l'Office Québec-Monde pour la jeunesse afin d'établir de nouveaux réseaux d'échanges favorisant l'acquisition de connaissances, ainsi que des formations professionnelles à l'occasion d'une expérience internationale. • Soutenir l'implantation de la Fondation des offices jeunesse internationaux du Québec (Fondation LOJIQ), dont la mission est d'accroître l'offre de stages à l'étranger pour les jeunes Québécois, en faisant appel à la générosité des secteurs privé et institutionnel.

Défi de l'entrepreneuriat

Choix stratégiques	Mesures	Moyens d'action
Intensifier le développement de la culture entrepreneuriale	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les jeunes dans la réalisation d'initiatives entrepreneuriales 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et accompagner des écoles primaires dans le développement des valeurs entrepreneuriales et environnementales. • Soutenir la mise en œuvre de projets entrepreneuriaux dans des écoles primaires et secondaires en milieu défavorisé • Poursuivre l'implantation du programme Sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des jeunes du secondaire • Soutenir, au secondaire, la possibilité d'expérimenter tous les cycles de vie d'une entreprise. • Soutenir les clubs entrepreneuriaux étudiants en formation professionnelle, collégiale et universitaire. • Soutenir le Concours québécois en entrepreneuriat afin d'encourager la participation des établissements scolaires et des nouveaux entrepreneurs.
	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les intervenants en éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer à la formation pratique de futurs enseignants des stratégies d'intervention pédagogiques à valeur entrepreneuriale. • Sensibiliser les parents et accompagner le personnel enseignant et les directions d'école en ce qui concerne le développement de la culture entrepreneuriale.
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la cohérence et l'arrimage des interventions auprès du monde de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied un mécanisme de concertation permettant de mobiliser les leaders de l'éducation dans le développement de la culture entrepreneuriale. • Soutenir les initiatives entrepreneuriales des communautés grâce au réseau des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse. • Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale grâce au réseau des agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse.
	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des ponts entre l'école et le milieu des affaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités de sensibilisation, notamment par des témoignages d'entrepreneurs dans les écoles.
	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'engagement des élus municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les élus municipaux à l'importance de l'entrepreneuriat jeunesse comme outil de développement par l'expérimentation de communautés entrepreneuriales.
	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'économie sociale dans les régions 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et diffuser un outil de sensibilisation à l'économie sociale auprès des trois types d'agents concernés (agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et agents de participation citoyenne) ainsi qu'auprès de clientèles cibles, notamment les communautés autochtones et les personnes issues de l'immigration.

Choix stratégiques	Mesures	Moyens d'action
Favoriser la réussite des jeunes entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les habiletés de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir partout au Québec la formation Gérer efficacement ma nouvelle entreprise. • Proposer des séances de sensibilisation au réseautage d'entreprises. • Organiser des sessions de formation au qualimètre et aux outils de la qualité pour les jeunes entrepreneurs.
	<ul style="list-style-type: none"> • Intensifier l'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le mentorat d'affaires auprès des jeunes entrepreneurs. • Soutenir la création de groupes d'échanges et de relève d'entreprises réunissant de jeunes entrepreneurs et des chefs d'entreprises. • Offrir un soutien technique à des jeunes vivant l'exclusion sociale et économique afin qu'ils bénéficient d'un microcrédit pour démarrer une entreprise. • Soutenir l'accompagnement et le financement de jeunes entrepreneurs en démarrage ou en relève d'entreprise, notamment auprès des nouveaux arrivants. • Offrir des formations portant sur l'acquisition d'entreprises et permettant de développer les compétences de gestion appropriées.
	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la relève pour les secteurs agricole et bioalimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Renouveler le plan d'action du volet Établissement et relève agricole pour les cinq prochaines années. • Mettre en œuvre les mesures du Plan d'action pour la relève entrepreneuriale dans les pêches et l'aquaculture commerciales. • Élaborer un plan d'action visant à développer la relève dans le secteur de la transformation alimentaire.
Initier aux réalités mondiales de l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre la mobilité et l'acquisition d'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire vivre aux jeunes Québécois l'élaboration de projets d'entreprises dans le cadre d'Écoles d'été réunissant des jeunes venant de plusieurs pays du monde. • Soutenir la participation de jeunes Québécois à un stage ou à une activité à l'étranger afin de les sensibiliser et de les former aux valeurs entrepreneuriales. • Jumeler des jeunes à des entreprises afin de leur permettre d'acquérir une expérience entrepreneuriale lors de missions internationales. • Encourager la participation des jeunes entrepreneurs à des formations, à des salons d'affaires à l'étranger ainsi qu'à des missions commerciales.

Défi de la santé

Choix stratégiques	Mesures	Moyens d'action
Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter à manger sainement et à adopter un mode de vie actif 	<ul style="list-style-type: none"> • Outiller les milieux de garde, les élèves, les parents et les enseignants pour qu'ils acquièrent et maintiennent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. • Élaborer la charte d'engagement volontaire pour contrer l'extrême maigreur et l'anorexie, et promouvoir une image corporelle saine. • Promouvoir le transport actif chez les étudiants des établissements postsecondaires.
Prévenir et agir sur les comportements à risque	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir une sexualité saine et responsable 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des activités d'éducation à la sexualité incluant des interventions visant à contrer l'homophobie et le phénomène de l'hypersexualisation en milieu scolaire et dans les centres jeunesse.
	<ul style="list-style-type: none"> • Contrer la négligence envers les enfants de 0 à 12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter un programme s'adressant aux familles négligentes ayant des enfants de 0 à 12 ans.
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les jeunes en détresse ou ayant des troubles mentaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accessibilité et le déploiement de l'hébergement et offrir des mesures de soutien dans la communauté pour les jeunes de 18 à 25 ans souffrant de troubles mentaux graves. • Repérer les jeunes présentant un risque suicidaire et faciliter leur demande d'aide par des réseaux de sentinelles • Assurer le maintien des équipes multidisciplinaires de deuxième niveau en santé mentale et en prévention du suicide dans tous les centres jeunesse.
	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la toxicomanie 	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter un programme d'intervention spécifique en toxicomanie offert aux jeunes des centres jeunesse. • Implanter un programme d'intervention familiale s'adressant particulièrement aux enfants de 6 à 12 ans qui vivent avec un ou des parents présentant une toxicomanie.
<ul style="list-style-type: none"> • Contrer le phénomène des gangs de rue 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les actions mises en avant par des organismes communautaires afin de prévenir l'adhésion des jeunes aux gangs de rue. • Soutenir financièrement l'élaboration d'initiatives visant à prévenir ou réduire les occasions associées aux activités de recrutement des jeunes aux fins d'exploitation sexuelle . 	

Défi des régions

Choix stratégiques	Mesures	Moyens d'action
Favoriser la présence des jeunes dans toutes les régions du Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le retour, l'établissement et le maintien en région 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider le soutien à Place aux jeunes. • Au cours de la mise en œuvre de la Stratégie, bonifier le crédit d'impôt offert aux nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée.
	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la continuité, la complémentarité et la cohérence des services 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'Engagement jeunesse afin d'accroître la cohésion et la complémentarité des services offerts aux jeunes. • Mettre sur pied le Plan de cheminement vers l'autonomie visant à aider les jeunes, dès leurs 16 ans, dans leur passage à la vie autonome et leur intégration sociale.
	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager le développement de projets novateurs par et pour les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconduire les fonds régionaux d'investissement jeunesse.
Encourager l'engagement dans le milieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la représentation des jeunes en région 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les forums jeunesse régionaux qui contribuent à la représentation, à la concertation et à la mobilisation des jeunes en région.
	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'engagement citoyen 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la réalisation d'activités de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes. • Consolider et développer l'expertise des agents de participation citoyenne des forums jeunesse. • Soutenir la réalisation de l'École d'été permettant la rencontre de jeunes engagés dans leur milieu.
	<ul style="list-style-type: none"> • Initier au processus électoral et aux institutions démocratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les Parlements au secondaire qui initie les jeunes au fonctionnement des institutions parlementaires. • Poursuivre le programme Électeurs en herbe qui initie les jeunes au processus électoral et à l'exercice de la citoyenneté.

Choix stratégiques	Mesures	Moyens d'action
Soutenir l'implication des jeunes Autochtones dans leur communauté et dans la société québécoise	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la réussite éducative 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les travaux de la Table de concertation sur la scolarisation des élèves autochtones. Soutenir des projets d'écoles du réseau scolaire public québécois visant notamment l'amélioration des compétences linguistiques des élèves autochtones.
	<ul style="list-style-type: none"> Encourager la représentativité 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la concertation et l'engagement des jeunes Autochtones. Favoriser la concertation et l'engagement des jeunes Autochtones en milieu urbain. Favoriser la concertation et le réseautage des jeunes femmes autochtones. Bonifier les frais de fonctionnement du Forum jeunesse de l'Administration régionale crie et de l'Association des jeunes du Nunavik Saputiit. Reconduire le Fonds d'investissement jeunesse des communautés crie et inuite.
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Renouveler le Programme d'aide financière pour l'embauche de coordonnateurs et de coordonnatrices du sport et du loisir et d'implication communautaire et citoyenne dans les communautés autochtones. Soutenir la réalisation d'œuvres cinématographiques et musicales par les jeunes Autochtones. Poursuivre les activités de prévention du suicide chez les jeunes Autochtones, notamment par l'organisation d'un colloque.

Défi de la diversité

Choix stratégiques	Mesures	Moyens d'action
Favoriser le respect de la diversité	<ul style="list-style-type: none"> • S'ouvrir à la diversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la réalisation d'activités favorisant les rapprochements interculturels chez les jeunes d'âge scolaire. • Susciter des occasions de rapprochement entre les jeunes et les policiers.
	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'égalité des chances 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur des Québécois et des Québécoises des communautés culturelles pouvant servir de modèles aux jeunes. • Encourager l'affirmation et le développement de l'estime de soi des jeunes filles issues de l'immigration. • Élaborer des outils pour favoriser les comportements égalitaires entre les filles et les garçons.
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les jeunes victimes de racisme et de discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'offre de services aux jeunes des communautés culturelles victimes de racisme et de discrimination.
Soutenir la participation des jeunes issus de l'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès au marché du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Accorder un crédit d'impôt remboursable aux employeurs qui offrent un stage en milieu de travail aux personnes immigrantes . • Faciliter, dans le cadre de la mesure Québec pluriel, l'insertion professionnelle ou le retour en emploi ou aux études, de jeunes issus des communautés culturelles ou des minorités visibles. • Offrir des emplois d'été valorisants aux jeunes des minorités visibles.
	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'implication des jeunes des communautés culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'instance de représentation et de concertation des jeunes issus des communautés culturelles.

Défi de l'environnement

Choix stratégique	Mesures	Moyens d'action
Développer l'expertise environnementale	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les jeunes dans leurs projets environnementaux	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre des projets d'engagement environnemental.• Créer trois postes d'agents étudiants du développement durable.
	<ul style="list-style-type: none">• Offrir des stages environnementaux	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir la mise sur pied de stages environnementaux.

